

finances News

HEBDO

PREMIER HEBDOMADAIRE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE AU MAROC

Directeur de la publication : Fatima Ouriaghi



Abdelilah Benkirane

Un lion blessé aux commandes du PJD

P. 30/31

Réforme du HCP

Vers un retour au fondement ?

P. 22



ECHANGES EXTÉRIEURS

Le casse-tête d'un Dirham fort

P. 17

Taux

Consensus baissier pour le restant de l'année

P.18

CIH Bank

Une valeur à haut potentiel



P. 20

Entrepreneuriat «made in Morocco»

Entre patriotisme et pragmatisme économiques

- La consommation locale permet de réduire la facture d'importation de certains produits, d'équilibrer la balance commerciale et réduire la sortie de devises.
- Entretien avec Khalid Karbouai, professeur universitaire et expert en entrepreneuriat.

P. 24/25



PLF 2022

L'opposition monte au créneau



P. 16

Contraction de la croissance en 2022

La demande intérieure au banc des accusés

P. 23



Les avantages du Cloud au service de mon activité

Business Cloud

Solution de virtualisation flexible et performante, Business Cloud est managée de bout en bout, simple à déployer, avec une facturation optimisée et une sécurité de vos données.

Pour plus d'informations, consultez notre site web entreprise.orange.ma



**Vous rapprocher
de l'essentiel**



Offre valable pour les entreprises. Plus d'informations sur entreprise.orange.ma



EDITORIAL

Par **Fatima Ouriaghi**

LA GUERRE ÉCONOMIQUE DE TEBBOUNE

L'alibi. Voici deux des trois définitions proposées par le dictionnaire Larousse : raison alléguée par quelqu'un pour se disculper, pour prévenir le reproche, la critique; moyen auquel quelqu'un recourt pour échapper à une réalité désagréable ou déplaisante.

Nous vous en proposons une autre, qui sied mieux au contenu de ce papier. L'alibi est une forme de faiblesse fautive des dirigeants défailants qui cherchent un coupable extérieur à tout ce qui leur arrive pour justifier leurs insuffisances.

Cela ne vous rappelle-t-il rien ? Ou plutôt quelqu'un ? Nous, si ! Le président algérien tient le Maroc responsable de tout ce qui se passe dans son pays : une pelouse qui fout le camp, les incendies en Kabylie, la crise économique et sociale que traverse l'Algérie... Une manière perverse de se dédouaner de ses responsabilités vis-à-vis du peuple algérien, mais pratique pour convaincre les simples d'esprit qu'il porte en bandoulière ce patriotisme dont il se targue pour légitimer sa riposte. Il faut bien justifier l'absurde !

C'est pourquoi Abdelmadjid Tebboune a choisi de livrer une guerre économique au Maroc. Cela a d'abord commencé par des sociétés marocaines, à l'expertise reconnue sur le plan international, qui perdent inexplicablement des contrats en Algérie (www.bour-senews.ma). Et, dimanche 31 octobre, Tebboune est allé encore plus loin en décidant de ne pas reconduire l'accord sur le gazoduc Maghreb-Europe arrivé à expiration. Prétexte fallacieux invoqué : «des pratiques à caractère hostile du Royaume marocain à l'égard de l'Algérie, des pratiques qui portent atteinte à l'unité nationale». Du côté marocain, on rassure : cette décision «n'aura dans l'immédiat qu'un impact insignifiant sur la performance du système électrique national» et «les dispositions nécessaires ont été prises pour assurer la continuité de l'alimentation du pays en électricité».

En déclarant au Maroc une guerre économique à peine voilée, Alger se trompe de cible et fait un bien mauvais calcul. En voisins, les deux pays ont certes des intérêts économiques croisés, mais le volume des échanges commerciaux reste faible, voire insignifiant. Il n'était que de 5,3 Mds de DH en 2020, selon les chiffres provisoires de l'Office des changes, soit moins de 1% des importations et exportations du Maroc.

C'est dire que le Royaume, qui s'est depuis longtemps inscrit sur la voie de la prospérité en modernisant son économie et en multipliant ses partenaires, n'a rien à perdre. Au lieu de s'échiner à faire du Maroc l'ennemi à abattre à tous les coups et de s'inventer des challenges utopiques, Tebboune et sa clique de généraux feraient donc mieux de se pencher sur les urgences exigées par le peuple algérien (emploi, lutte contre la corruption systémique, justice sociale...).

A défaut de copier ce que le Royaume a fait de bon durant toutes ces années pour donner une impulsion franche à son économie, sous la houlette du Roi Mohammed VI, c'est cette guerre-là qu'il faut mener ! ♦

> Actualité

- 4 Voyons voir : Plus de 5 millions de morts et toujours en liberté conditionnelle
- 6 Ça se passe au Maroc
- 8 Ça se passe dans le monde

> Bourse & Finances

- 9 Point Bourse Hebdo : Le marché sur des sommets de 2008
- 16 PLF 2022 : L'opposition monte au créneau
- 17 Echanges extérieurs : Le casse-tête d'un Dirham fort
- 18 Taux : Consensus baissier pour le restant de l'année
- 18 Moyens de paiement : Pour sa croissance, NAPS parie sur les écosystèmes
- 19 Bourse : Les dossiers à fort potentiel de hausse
- 20 CIH Bank : Une valeur à haut potentiel
- 21 Sonasid : Perspectives d'une valeur bien entourée en Bourse



> Développement durable

- 32 COP26 : Le Roi adresse un message fort à la communauté internationale
- 33 COP26 : Guterres hausse le ton

> Société

- 34 Entretien avec Pr Raja Aghzadi : Santé, «Les statistiques prévisionnelles révèlent qu'une femme sur 8 contractera le cancer du sein»
- 38 Entretien avec Sophia Akhmisse : Projet «SociabilArt», «favoriser l'accessibilité aux formes d'expressions artistiques et culturelles est au cœur de la notion de droits culturels»

> High-tech

- 40 Cyberattaque : Les entreprises dans la ligne de mire des hackers



> Economie

- 22 Réforme du haut-commissariat au Plan : Vers un retour au fondement ?
- 23 Contraction de la croissance en 2022 : La demande intérieure au banc des accusés
- 24 Entretien avec Khalid Karbouai : Entrepreneurat «made in Morocco», entre patriotisme et pragmatisme économiques
- 26 Partenariat public-privé : Un nouveau cadre juridique pour mobiliser davantage de financements
- 27 Réputation du Maroc dans le monde : Les conclusions de l'étude de l'IRES

> Focus Agricole

- 28 Retard des pluies : Les fellahs inquiets, mais gardent espoir

> L'univers des TPME

- 29 Start-up : La grande oubliée du PLF 2022

> Politique

- 30 Abdelilah Benkirane : Un lion blessé aux commandes du Parti de la justice et du développement



• Directeur Général responsable de la Publication : Fatima OURIAGHLI
Contact : redactionfnh@gmail.com

• Directeur des rédactions & Développement : David William • Journalistes : Charaf Jaidani, Leïla Ouriaghi, Adil Hlimi, Momar Diaa, Youssef Seddik, Khalid Aourmi, Réda Kassiri Houdaifa, Ibtissam Zerrouk • Révision : M. Labdaouat • Directeur technique & maquettiste : Abdelillah Chamseddine • Mise en page : Zakaria Beladal
• Assistantes de direction : Amina Khchai • Département commercial : Samira Lakbiri, Salma Benmakhlouf, Rania Benchaib • Administratif : Fatiha Aït Allah, Nahla Sahlal
• Édition : JMA CONSEIL • Impression : Maroc Soir • Distribution : Sapress • Tirage entre 15.000 et 18.000 exemplaires • Dépôt légal : 157/98 • ISSN : 1114-047
• Dossier de presse : 24/98 • N° Commission paritaire : H.F/02-05

www.fnh.ma



Plus de 5 millions de morts et toujours en liberté conditionnelle

Par D. William

Plus de 5.000.000 de morts. Au début de cette pandémie, personne n'imaginait qu'elle allait faire autant de victimes. Dans son raid meurtrier, la Covid-19 a endeuillé des millions de familles, fait des orphelins, des veufs, des veuves... et semé le désespoir dans les ménages. Elle a laissé des stigmates profonds dans les sociétés, allant d'une crise économique et sanitaire aigue à une détresse sociale profonde, sans oublier toutes ces séquelles psychologiques malheureusement peu visibles.

Les pays du monde entier se sont mobilisés pour lutter contre ce minuscule adversaire, mais tout aussi redoutable. Un virus a figé la vie sur terre en obligeant à un confinement strict, laissant la nature reprendre ses droits et renvoyant

l'Homme quasiment à un état primitif en le contraignant à rester cloîtré dans quatre murs. Un virus qui a divisé le monde scientifique. Un virus qui a chahuté toutes les certitudes liées à une économie mondialisée. Un virus qui a remis au goût du jour ce nationalisme pourtant tant décrié il y a peu. Un virus qui a montré l'égoïsme des pays riches qui, après s'être crêpés le chignon pour se procurer des masques, ont brandi leurs chéquiers pour se ruer sur les vaccins comme des rapaces, laissant des miettes aux économies les moins nanties, comme notamment en Afrique où seuls 5% de la population sont vaccinés. Un virus qui a montré que, dans le monde de demain, il faudra changer de paradigme, au nom de la souveraineté économique et sanitaire. Un virus qui a conduit à un profond

clivage au sein des sociétés à cause de décisions prises pour l'intérêt collectif, mais souvent contestées en ce qu'elles bafouent les libertés individuelles.

Nous en sommes là aujourd'hui. Des morts et des malades par millions, des économies chahutées par la pandémie et des citoyens qui crient leur ras-le-bol et semblent tous en liberté conditionnelle. Car si ici et ailleurs se nourrit l'espoir de retrouver une «*vie normale*», la menace est toujours présente, et le virus, qui circule encore, est là pour nous le rappeler et nous plomber le moral. «*Une nouvelle vague est malheureusement très probable*» au Maroc, avertissait, lundi, le Dr Mouad Mrabet, coordonnateur du Centre national des opérations d'urgence de santé publique au ministère de la Santé. Un processus sans fin. ♦

Ce virus a montré que, dans le monde de demain, il faudra changer de paradigme, au nom de la souveraineté économique et sanitaire.

Offre spéciale d'abonnement à

48 Numéros (384 DH)
Finances News Hebdo

+ 2 Numéros (80 DH)
Hors Série



AU PRIX de 380 DH

BULLETIN D'ABONNEMENT

Oui, je souhaite m'abonner à cette offre spéciale pour 1 an

Mon abonnement comprend :

48 numéros Finances News hebdo & 2 numéros du Hors-série.

Voici mes coordonnées :

M Mme Mlle

Nom/Prénom :

Adresse :

Ville : Code Postal :

Tél : Fax :

E-mail :

Mon règlement ci-joint par :

Chèque bancaire ou virement bancaire à l'ordre de JMA Conseil :

Banque Populaire, Agence Abdelmoumen, Compte N° 21211 580

5678 0006-Casablanca - (Maroc)

HUBLOT



Mystère

HUBLOT BOUTIQUE
RUE AIN HARROUDA, RESIDENCE YASMINE, 2
MYSTEREMAROC.COM

hublot.com • f • t • i • @

CLASSIC FUSION

Boîtier en titane.
Mouvement chronographe automatique.

Automobile : Le marché se replie à fin octobre

Après une croissance à deux chiffres au cours du premier semestre, le marché de l'automobile neuve s'inscrit dans un trend baissier qui a commencé en septembre.

Ainsi, à fin octobre, le nombre d'immatriculations a atteint 12.330, soit une baisse de 10,70% comparativement à la même période de 2019 (année de référence).

Le cumul des livraisons depuis le début de l'année est porté à 143.967 unités, soit une croissance de 10,16%.

Dans le détail, le segment des véhicules particuliers totalise 126.189 unités écoulées, soit une progression annuelle de 8,58%. Celui du VUL est à 17.778 immatriculations, soit une hausse annuelle de 22,86%. ■



Covid-19

Encore 5 millions de personnes à vacciner pour atteindre l'immunité collective

Moins de 5 millions de personnes nous séparent de l'atteinte de l'immunité collective souhaitée, a indiqué le ministre de la Santé, Khalid Ait Taleb, en réponse aux questions des membres de la deuxième chambre du Parlement, mardi 2 novembre. Le ministre en a profité pour rappeler le défi ambitieux du Maroc, celui de vacciner 80% de la population. Un objectif qui sera atteint dans les prochaines semaines.

Il a également développé pendant de longues minutes l'argumentaire derrière l'instauration du pass vaccinal, indiquant que 2,2 millions de personnes ont tendu leurs bras au vaccin depuis l'entrée en vigueur de cette obligation. Sur un tout autre registre, le ministre a confirmé les rumeurs qui ont entouré le vaccin «Pfizer» il y a quelques jours.

Il a ainsi confirmé la suspension de l'utilisation de ce vaccin, pendant plusieurs jours, en raison d'avertissements remettant en cause son efficacité. Il a ensuite été décidé de le renvoyer dans les différents points de vaccination après avoir saisi les commissions scientifiques et techniques. Rappelons que la situation épidémiologique au Maroc a basculé fin octobre dans le vert avec une baisse drastique des cas actifs et un taux de remplissage des lits en réanimation ne dépassant pas 5,2%. Un niveau qui baisse pour la 11^{ème} semaine consécutive. ■

**LE PAIEMENT SANS CONTACT
UN GESTE BARRIÈRE**

LAVEZ-VOUS FRÉQUEMMENT LES MAINS
RESPECTEZ UNE DISTANCE D'AU MOINS UN MÈTRE
NE TOUCHEZ PAS VOS YEUX, NEZ & BOUCHE
PORTEZ UN MASQUE

CMI
مركز النقديات

LE PAIEMENT PLUS SIMPLEMENT

Le taux de chômage national passe à 11,8%

Le nombre de chômeurs a baissé de 35.000, faisant passer le taux de chômage de 12,7% à 11,8% au niveau national au troisième trimestre 2021.

Entre le troisième trimestre de 2020 et la même période de 2021, l'économie nationale a créé 642.000 postes d'emploi, résultant d'une création de 274.000 en milieu rural et de 368.000 postes en milieu urbain, contre une perte de 581.000 postes d'emploi une année auparavant et une création annuelle moyenne de 145.000 postes au cours des trois années pré-pandémie.

Le secteur des services a créé 306.000 postes, celui de l'«agriculture, forêt et pêche» 190.000, les BTP 92.000 postes et l'«industrie y compris l'artisanat» en a créé 54.000, indique le haut-commissariat au Plan.

Avec une baisse de 35.000 chômeurs, résultant d'une réduction de 60.000 chômeurs en milieu rural et d'une augmentation de 25.000 en milieu urbain, le volume de chômage a atteint 1.447.000 personnes au niveau national. Le taux de chômage est ainsi passé de 12,7% à 11,8% au niveau national, de 16,5% à 16% en milieu urbain et de 6,8% à 5,2% en milieu rural. Il est plus élevé parmi les jeunes



âgés de 15 à 24 ans (31%), les diplômés (18,7%) et les femmes (16,5%).

La population active occupée en situation de sous-emploi lié au nombre d'heures travaillées a atteint 495.000 personnes, avec un taux de 4,6%.

Celle en situation de sous-emploi lié à l'insuffisance du revenu ou à l'inadéquation entre la formation et l'emploi exercé est de 531.000 personnes (4,9%).

En somme, le volume du sous-emploi, dans ses deux composantes, a atteint 1.027.000 personnes. Le taux global de sous-emploi est ainsi baissé de 11,6% à 9,5% au niveau national, de 10,5% à 8,6% en milieu urbain et de 13,3% à 10,8% en milieu rural. ■

IDE : Le flux net en hausse de 16%

Le flux net des investissements directs étrangers (IDE) a atteint près de 14,19 milliards de dirhams au titre des neuf premiers mois de cette année, en hausse de 16,2% par rapport à la même période un an auparavant.

Cette évolution est attribuable à une croissance des recettes de 13,6% à 22,36 Mds de DH plus importante que celle des dépenses (+9,3% à 8,18 Mds de DH), précise l'Office des changes.

Quant aux investissements directs marocains à l'étranger (IDME), ils se sont situés à 13,13 Mds de DH à fin septembre, soit le plus haut niveau atteint durant la même période au titre des cinq dernières années, affichant une hausse de près de 7,51 Mds de DH par rapport à la même période de l'année 2020.

En parallèle, les cessions de ces investissements ont porté sur un montant de 10,24 Mds de DH, en hausse de 7,65 Mds de DH. Ainsi, le flux net des IDME a baissé de 4,9%. ■

Le chiffre de la semaine vous est proposé par



مركز النقديات

85.728.965

C'est le nombre d'opérations de paiement durant les 10 premiers mois de l'année 2021, pour 32.515.455.926 DH, effectuées par les cartes bancaires marocaines, auprès des commerçants, des sites des facturiers et des sites marchands affiliés au CMI. La progression est de +32,4% en nombre et +26,1% en montant par rapport à la même période de 2020.



MAROC

Société Anonyme au Capital de 125.000.000 de Dirhams

Siège Social : Km 9, Route de rabat, Ain Sebaa- CASABLANCA - RC Casablanca 18 069 / IF : 01640971

AVIS DE CONVOCATION EN ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Le 08 DECEMBRE 2021 à 10 Heures

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

DELATTRE LEVIVIER MAROC, société anonyme au Capital de 125 000 000 Dirhams dont le siège social est à Casablanca, Km 9, route de Rabat, Ain Sebaâ, immatriculée au registre du Commerce de Casablanca sous le numéro 18069, convoque en Assemblée Générale Extraordinaire dans les bureaux du siège de la société en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Réduction du capital social motivée par les pertes, par diminution de la valeur nominale des actions,
- Augmentation du capital social par augmentation de la valeur nominale des actions par incorporation des primes et réserves,
- Modification corrélative des statuts,
- Augmentation du capital social par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la société par création d'actions nouvelles,
- Suppression du droit préférentiel de souscription,
- Pouvoirs pour accomplir les formalités légales requises.

Il est rappelé que pour avoir le droit d'assister à cette Assemblée, les propriétaires d'actions au porteur doivent produire un certificat attestant du dépôt de leurs actions auprès d'un établissement agréé.

Les actionnaires réunissant les conditions exigées par la Loi 17.95, telle que modifiée par la Loi 20.05, relative aux Sociétés Anonymes disposent d'un délai de 10 jours à compter de la publication du présent avis pour demander l'inscription d'un projet de résolution à l'ordre du jour de l'Assemblée. Leurs demandes doivent parvenir au siège social par lettre recommandée avec accusé de réception.

Les documents requis par la Loi sont mis à la disposition des actionnaires au siège social.

Le projet des résolutions qui seront mises au vote lors de cette assemblée tel qu'il a été arrêté par le Conseil d'Administration du 27 Octobre 2021 est le suivant :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir constaté :

- Qu'elle a été régulièrement convoquée,
- Qu'elle réunit le quorum prévu par la loi,
- Que les actionnaires reconnaissent avoir été convoqués à la présente Assemblée 30 jours avant ce jour, Peut, donc, valablement délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour et donne, en conséquence, décharge de sa convocation régulière au Conseil d'Administration.

d'administration et du rapport des commissaires aux comptes sur la suppression du droit préférentiel de souscription, décide d'augmenter le capital social de 15.000.000,00 de dirhams par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la société, pour le porter ainsi de 37.500.000,00 dirhams à 52.500.000,00 dirhams par émission d'actions nouvelles dont la souscription est réservée aux actionnaires administrateurs détenteurs de comptes courants d'associés.

Le prix d'émission et le nombre d'actions à créer seront déterminés par le Conseil d'administration.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport des commissaires aux comptes faisant connaître leur appréciation sur les causes et conditions de la réduction de capital, du fait des pertes réalisées, décide de réduire le capital social qui s'élève à 125.000.000,00 de dirhams pour le fixer ainsi à 15.000.000,00 de dirhams, soit une réduction de 110.000.000,00 de dirhams, par diminution de la valeur nominale des actions de 100 dirhams à une valeur nominale de 12 dirhams par action.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide, relativement à l'augmentation de capital prévue à la septième résolution, de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires et de réserver la souscription de la totalité des actions nouvelles aux actionnaires administrateurs ci-après détenteurs de comptes courants dans les livres de la société, et dans les proportions suivantes :

- M. BOUVEUR Jean Claude à hauteur de 5.276.220,00 dirhams
- Mme BOUVEUR Françoise à hauteur de 6.203.820,00 dirhams
- Mme VIAUD Marie Elisabeth à hauteur de 1.861.200,00 dirhams
- M. CECCONELLO Eric à hauteur de 1.658.760,00 dirhams

La totalité de cette augmentation de capital intervient par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la société soit l'incorporation des comptes courants des actionnaires administrateurs ci-dessus précisés.

Les nouvelles actions créées seront assimilées aux anciennes actions, seront soumises à toutes les dispositions statutaires et jouiront des mêmes droits à compter de la constatation effective de la réalisation de ladite augmentation de capital par le conseil d'administration.

Les détenteurs des comptes courants objet de l'incorporation au capital ne prennent pas part au présent vote qui écarte en leur faveur le droit préférentiel de souscription. L'ensemble des actions qu'ils détiennent n'entrent pas en compte pour le calcul du quorum et de la majorité requis pour la présente décision.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate la réalisation définitive de la réduction du capital social de 125.000.000,00 de dirhams à 15.000.000,00 de dirhams.

NEUVIEME RESOLUTION

Suite aux septième et huitième résolutions, l'Assemblée Générale délègue au Conseil d'administration les pouvoirs nécessaires à l'effet de réaliser l'augmentation de capital prévue à la septième résolution, d'en fixer les modalités, d'en constater la réalisation définitive et de procéder à la modification corrélative des statuts.

Le conseil d'administration aura ainsi tous les pouvoirs pour décider et accomplir tous les actes et formalités nécessaires à cette augmentation de capital et notamment recueillir les bulletins de souscription et faire toutes les démarches nécessaires afin d'obtenir les autorisations, de constater la réalisation définitive de l'opération et de procéder à la modification corrélative des statuts.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'administration, décide d'augmenter le capital social de 22.500.000,00 dirhams pour le porter de 15.000.000,00 de dirhams à 37.500.000,00 dirhams, par voie d'incorporation de primes d'un montant de 16.125.000,00 dirhams et par incorporation de réserves de la société à hauteur de 6.375.000,00 dirhams, par augmentation de la valeur nominale des actions de 12 dirhams à une valeur nominale nouvelle de 30 dirhams par action.

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie certifiée ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir les formalités nécessaires, conformément à la réglementation en vigueur.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate la réalisation définitive de l'augmentation du capital social de 15.000.000,00 de dirhams à 37.500.000,00 dirhams telle que précisée à la quatrième résolution.

SIXIEME RESOLUTION

En conséquence des résolutions précédentes, l'Assemblée Générale modifie comme suit l'article 6 des statuts :

ARTICLE 6 - CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à la somme de trente-sept millions cinq cent mille dirhams, 37.500.000,00 dirhams. Il est divisé en un million deux cent cinquante mille (1.250.000) actions d'une valeur nominale de 30 dirhams chacune, toutes de même rang, numérotées de 1 à 1.250.000, intégralement souscrites et libérées.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance de l'arrêté de compte établi par le Conseil d'administration et certifié exact par les commissaires aux comptes, et après avoir entendu lecture du rapport du Conseil



Le G20 compte reverser 100 milliards de dollars de fonds du FMI aux pays vulnérables



Les pays du G20 s'engagent à reverser aux pays vulnérables 100 milliards de dollars sur le montant global de 650 milliards de dollars de droits de tirage spéciaux (DTS) émis par le Fonds monétaire international (FMI) pour affronter la crise causée par la pandémie, selon les médias italiens.

Les dirigeants se sont félicités des récentes promesses de dons d'une valeur d'environ 45 milliards de dollars comme une étape vers une ambition mondiale totale de 100 milliards de dollars de contributions volontaires pour les pays dans le besoin, ont-ils rapporté.

Le Canada accordera aux pays en voie de développement 20% de ses droits de tirage spéciaux émis par

le FMI pour accompagner la reprise économique post-Covid, avait annoncé samedi à Rome la ministre des Finances, Chrystia Freeland. ■



Taxation des multinationales

La fin du cache cash



Le bras de fer et les marchandages, sur fond de calcul d'épicière, ont duré des années. Mais, au final, un compromis a pu être trouvé pour valider de nouvelles règles fiscales historiques : les multinationales, championnes de l'optimisation fiscale, vont devoir désormais vraiment passer à la caisse. En effet, les chefs d'Etat et de gouvernement du G20 ont entériné, dimanche 31 octobre, cette réforme qui vise à taxer de façon plus équitable les multinationales et à instaurer un taux d'impôt minimal mondial de 15% à partir de 2023 pour les multinationales réalisant au moins 750 millions d'euros de chiffre d'affaires. Cet impôt minimal devrait permettre de renflouer de 150 milliards de dollars de recettes supplémentaires par an les caisses des Etats. ■



COP26 : La finance tente de décarboner ses investissements dans les infrastructures



Des hôpitaux, des routes, des stations d'épuration : les besoins en infrastructures sont colossaux dans le monde, et le défi est d'orienter les investissements vers les réalisations les plus durables afin de respecter les engagements écologiques des États.

Les chiffres donnent le tournis : en 2017, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) estimait que plus de 6.300 milliards de dollars d'investissement dans les infrastructures étaient nécessaires chaque année pour atteindre les objectifs de développement économique d'ici 2030. Près des deux tiers de ces investissements doivent avoir lieu dans les pays en voie de développement, notamment en Asie. Mais pour que les nouvelles infrastructures soient alignées avec les objectifs des accords de Paris sur le climat, il faudrait investir près de 10% supplémentaires par an, soit 6.900 milliards de dollars.

En 2018, les infrastructures pour l'énergie, le transport et l'eau étaient responsables de

plus de 60% des émissions de CO2 mondiales, selon l'institution internationale.

«Sur ces questions-là, il y a encore une nette différence de prisme entre l'Europe et le reste du monde», des Etats-Unis à la Chine en passant par les pays en voie de développement, «même si cela change», expliquent Gwenola Chambon et Mounir Corm, associés-fondateurs du fonds Vauban, spécialisé dans les infrastructures.

«Les infrastructures durables, ce n'est pas que les énergies renouvelables. Il ne s'agit pas de construire que des éoliennes, il faut avoir un impact sur l'ensemble des infrastructures», par exemple pour qu'elles consomment moins d'énergie, poursuivent Gwenola Chambon et Mounir Corm.

Si les besoins sont énormes, les financements manquent. Selon l'OCDE, le «déficit d'investissement» annuel mondial dans les infrastructures s'élevait entre 2.500 et 3.000 milliards de dollars en 2018. C'est donc jusqu'à près de 50% des besoins qui ne sont pas couverts. ■



Zone Euro : L'inflation sur un plus haut de 13 ans



L'inflation dans la zone Euro a accéléré plus que prévu en octobre pour atteindre un nouveau plus haut de 13 ans.

Les prix à la consommation dans les 19 pays ayant adopté la monnaie unique ont augmenté de 4,1% sur un an après +3,4% en septembre. Il s'agit du chiffre le plus élevé depuis juillet 2008.

La plus forte contribution à cette nouvelle accélération des prix a été celle de l'énergie avec un taux annuel estimé à 23% en octobre, précise Eurostat. ■

Point Bourse Hebdo

Le marché sur des sommets de 2008

◆ Nouvelle semaine haussière pour le Masi qui traite sur des hauts de 13 ans.

Par Y. Seddik

Dans une forme olympique depuis plusieurs mois, le Masi a rallié les niveaux de septembre 2008 cette semaine autour des 13.500 points. Les grosses cylindrées se sont en effet relayées pour permettre à l'indice d'atteindre ce niveau. Maintenant, pour pousser plus haut, le marché aura certainement besoin d'autres catalyseurs macro et micro. Il s'agit principalement de la confirmation de la reprise économique au dernier trimestre, qui sera complétée par celle des résultats des entreprises cotées, sur lesquels les anticipations sont fortement favorables. Rappelons que le bureau de recherche BMCE Capital Global Research a revu à la hausse ses prévisions de croissance pour les entreprises cotées en 2021, avec une capacité bénéficiaire qui devrait res-

sortir en progression de 52% à 25,7 Mds de DH.

D'ici là, les investisseurs, qui profitent d'une forte disponibilité due papier à des niveaux intéressants, poursuivront leurs achats opportunistes sur des dossiers de conviction et même sur les grosses capitalisations, comme en attestent les volumes de la semaine. Cette semaine, la Bourse de Casablanca a progressé de 1,92% à 13.555 points. Sur le plan sectoriel, 16 indices ont clôturé en hausse et 7 autres ont affiché des retraits. Seul le secteur «*Équipements électroniques et électriques*» a terminé la semaine inchangé. Le secteur «*Ingénieries et Biens d'équipements industriels*» s'est envolé de 27,66%, devançant «*Sylviculture et Papier*» (+9,73%) et «*Distributeurs*» (+6,45%).

La hausse a été accompagnée par de gros flux. Le volume global des échanges sur la semaine a atteint 1,61

milliard de dirhams. Bank of Africa a été l'instrument le plus actif avec 428,4 MDH (grâce à des transactions sur le marché de blocs), soit 26,57% du volume d'échanges, devant Maroc Telecom (14,16%) et Attijariwafa bank (11,77%).

Éléments graphiques

L'indice Masi est toujours en tendance haussière court terme, caractérisée par des hauts et des bas de plus en plus hauts et soutenue par une moyenne mobile à 20 jours résolument haussière.

La tendance haussière devrait se poursuivre vers les prochaines résistances. Une correction intermédiaire pourrait intervenir et nécessite une clôture sous 13.430 points pour être confirmée. Mais seule la cassure de 13.050 points, en clôture journalière, remettrait en cause la dynamique et ouvrira la voie à une correction plus importante. ◆

Les investisseurs, qui profitent d'une forte disponibilité due papier à des niveaux intéressants, poursuivront leurs achats opportunistes.

Evolution de l'indice Masi depuis octobre 2020



Source: DirectFX

DANS UN MONDE QUI CHANGE,
VOUS N'AVEZ PLUS À CHOISIR
ENTRE SÉCURITÉ ET PERFORMANCE

BMCI TRÉSO PLUS

OPCVM investissant uniquement en Bons du Trésor, titres garantis par l'Etat

A BNP PARIBAS INVESTMENT PARTNER



BMCI ASSET MANAGEMENT
GROUPE BNP PARIBAS



La banque d'un monde qui change

الطرق السيارة بالمغرب
Autoroutes du Maroc

COMMUNICATION FINANCIÈRE
COMPTES SOCIAUX ET ÉTATS FINANCIERS

BILAN ACTIF

	A C T I F			Exercice N		Exercice N-1	
		Brut	Amort. Prov.	Net	Net	Net	Net
IMMOBILISATION EN NON VALEURS (A)		2 158 418 872,29	1 907 758 736,78	250 660 135,51	242 267 881,34		
A01 - Frais préliminaires		129 411 680,23	129 411 680,21	0,02	0,02		
A02 - Charges à répartir		2 029 007 192,06	1 778 347 056,57	250 660 135,49	242 267 881,31		
A03 - Primes de remboursement des obligations		0,00	0,00	0,00	0,00		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)		86 249 674,95	55 639 379,12	30 610 295,83	31 179 927,97		
A04 - Immobilisations en recherche & développement		0,00	0,00	0,00	0,00		
A05 - Brevets, marques, droits et val. similaires		86 249 674,95	55 639 379,12	30 610 295,83	31 179 927,97		
A06 - Fonds commercial		0,00	0,00	0,00	0,00		
A07 - Autres immobilisations incorporelles		0,00	0,00	0,00	0,00		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C1)		157 927 397,49	51 280 601,28	106 646 796,21	47 112 889,94		
A08 - Terrains		2 575 690,00	0,00	2 575 690,00	2 575 690,00		
A09 - Constructions		43 702 076,76	36 006 501,07	7 695 575,69	8 418 894,73		
A10 - Installations techniques, mat. & outill.		1 708 017,43	883 064,65	824 952,78	621 071,27		
A11 - Matériel de transport		0,00	0,00	0,00	0,00		
A12 - Mobilier, mat. de bureau & aménagements divers		41 640 940,91	14 391 035,56	27 249 905,35	10 936 913,39		
A13 - Autres immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00		
A14 - Immobilisations corporelles en cours		68 300 672,39	0,00	68 300 672,39	24 560 320,55		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN CONCESSION (C2)		78 163 680 662,87	9 814 109 516,83	68 349 571 146,04	68 209 997 344,37		
- Terrains		0,00	0,00	0,00	0,00		
- Constructions		77 079 821 220,83	9 340 890 671,97	67 738 930 548,86	67 444 311 407,19		
- Installations techniques, mat. & outill.		353 631 259,06	266 093 184,53	87 538 074,53	91 036 867,04		
- Matériel de transport		24 665 570,84	24 665 570,84	0,00	0,00		
- Mobilier, mat. de bureau & aménagements divers		230 140 424,04	182 460 089,49	47 680 334,55	49 838 651,94		
- Autres immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00		
- Immobilisations corporelles en cours		475 422 188,10	0,00	475 422 188,10	624 810 418,20		
IMMOBILISATIONS FINANCIERS (D)		3 405 037,94	0,00	3 405 037,94	3 886 575,28		
A15 - Prêts immobilisés		207 214,47	0,00	207 214,47	714 570,61		
A16 - Autres créances financières		2 197 823,47	0,00	2 197 823,47	2 172 004,67		
A17 - Titres de participation		1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00		
A18 - Autres titres immobilisés		0,00	0,00	0,00	0,00		
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (E)		50 117 578,62	0,00	50 117 578,62	102 952 664,78		
A19 - Diminution des créances immobilisées		0,00	0,00	0,00	13 254,36		
A20 - Augmentation des dettes de financement		50 117 578,62	0,00	50 117 578,62	102 939 410,42		
TOTAL I (A+B+C1+C2+D+E)		80 619 799 224,16	11 828 788 234,01	68 791 010 990,15	68 637 397 283,68		
STOCKS		26 611 871,12	3 294 435,59	23 317 435,53	28 019 121,59		
A21 - Marchandises		0,00	0,00	0,00	0,00		
A22 - Matières et fournitures consommables		26 611 871,12	3 294 435,59	23 317 435,53	28 019 121,59		
A23A - Produits en cours		0,00	0,00	0,00	0,00		
A24 - Produits intermédiaires produits résiduels		0,00	0,00	0,00	0,00		
A25 - Produits finis		0,00	0,00	0,00	0,00		
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)		4 019 316 659,69	260 658 461,47	3 758 658 198,22	3 965 453 075,44		
A26 - Fournisseurs débiteurs avances et acomptes		2 889 446,66	0,00	2 889 446,66	2 720 091,00		
A27 - Clients et comptes rattachés		471 534 707,74	258 978 288,65	212 556 419,09	224 920 494,42		
A28 - Personnel		513 413,59	0,00	513 413,59	320 265,53		
A29 - Etat		3 500 396 656,42	0,00	3 500 396 656,42	3 695 365 072,31		
A30 - Comptes d'associés		0,00	0,00	0,00	0,00		
A31 - Autres débiteurs		38 789 979,22	1 680 172,82	37 109 806,40	37 028 473,54		
A32 - Comptes de régularisation actif		5 192 456,06	0,00	5 192 456,06	5 098 678,64		
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)		1 229 928 683,05	0,00	1 229 928 683,05	1 649 699 802,06		
A34A - ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (II) (Elém.circ.)		189 067,77	0,00	189 067,77	184 574,39		
TOTAL II (F+G+H+I)		5 276 046 281,63	263 952 897,06	5 012 093 384,57	5 643 356 573,48		
TRESORERIE		203 520 340,12	0,00	203 520 340,12	178 390 641,22		
A35 - Chèques et valeurs à encaisser		17 751 990,30	0,00	17 751 990,30	17 024 030,30		
A36 - Banques, T.G et C.P		123 368 232,74	0,00	123 368 232,74	116 837 065,55		
A37 - Caisses, Régies d'avances et accreditifs		62 400 117,08	0,00	62 400 117,08	44 529 545,37		
TOTAL III		203 520 340,12	0,00	203 520 340,12	178 390 641,22		
TOTAL GENERAL (I+II+III)		86 099 365 845,91	12 092 741 131,07	74 006 624 714,84	74 459 144 498,38		

BILAN PASSIF

	P A S S I F			Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES		26 349 116 495,62		26 439 986 312,10		26 439 986 312,10	
B01 - Capital social ou personnel (1)		15 715 628 500,00		15 715 628 500,00		15 715 628 500,00	
B02 - (-) :actionnaires, CSNA, C.App'dont Versé		0,00		0,00		0,00	
B03 - Primes d'émission, de fusion, d'apport		0,00		0,00		0,00	
B04 - Ecarts de réévaluation		22 554 900 492,80		22 554 900 492,80		22 554 900 492,80	
B05 - Réserve légale		558 341,72		558 341,72		558 341,72	
B06 - Autres réserves		0,00		0,00		0,00	
B07 - Report à nouveau (2)		-11 831 101 022,42		-11 295 136 354,63		-11 295 136 354,63	
B08 - Résultats nets en instance d'affectation		-0,01		-0,01		-0,01	
B09 - Résultat net de l'exercice (2)		-90 869 816,47		-535 964 667,79		-535 964 667,79	
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)		26 349 116 495,62		26 439 986 312,10		26 439 986 312,10	
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)		259 149 754,81		167 557 991,60		167 557 991,60	
B10 - Subventions d'investissement		259 149 754,81		259 149 754,81		167 557 991,60	
B11 - Provisions réglementées		0,00		0,00		0,00	
B12 - Compte de liaison		0,00		0,00		0,00	
DETTES DE FINANCEMENT (C)		39 554 601 313,82		40 391 179 144,75		40 391 179 144,75	
B13 - Emprunts obligataires		19 671 586 000,00		19 717 361 948,34		19 717 361 948,34	
B14 - Autres dettes de financement		19 883 015 313,82		20 673 817 196,41		20 673 817 196,41	
PROVISION DURABLES POUR RISQUES & CHARGES (D)		5 182 164 819,32		5 035 516 063,71		5 035 516 063,71	
B15 - Provisions pour risques		394 764 979,99		395 260 428,63		395 260 428,63	
B15 - Provisions pour charges		4 787 399 839,33		4 640 255 635,08		4 640 255 635,08	
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)		660 988 146,28		374 605 275,53		374 605 275,53	
B17 - Augmentation des créances immobilisées		0,00		0,00		0,00	
B18 - Diminution des dettes de financement		660 988 146,28		374 605 275,53		374 605 275,53	
TOTAL I (A+B+C+D+E)		72 006 020 529,85		72 408 844 787,69		72 408 844 787,69	
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)		1 942 860 173,12		2 011 304 292,12		2 011 304 292,12	
B19 - Fournisseurs et compte rattachés		731 145 304,03		741 817 638,69		741 817 638,69	
B20 - Clients créditeurs, avances et acomptes		639 000,40		639 000,40		639 000,40	
B21 - Personnel		33 880 298,11		40 278 776,15		40 278 776,15	
B22 - Organismes sociaux		18 535 622,85		16 425 606,25		16 425 606,25	
B23 - Etat		174 506 214,25		164 550 593,19		164 550 593,19	
B24 - Comptes d'associés		457 823,42		457 823,42		457 823,42	
B25 - Autres créanciers		91 930 489,71		92 260 659,94		92 260 659,94	
B26 - Comptes de régularisation passif		891 765 420,35		954 874 194,08		954 874 194,08	
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)		189 067,77		184 574,39		184 574,39	
B28 - ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (Elém. cir.) (H)		482 109,35		621 343,03		621 343,03	
TOTAL II (F+G+H+I)		1 943 531 350,24		2 012 110 209,54		2 012 110 209,54	
TRESORERIE PASSIF		57 072 834,75		38 189 501,15		38 189 501,15	
B29 - Crédits d'escompte		0,00		0,00		0,00	
B30 - Crédits de trésorerie		0,00		0,00		0,00	
B31 - Banques (soldes créditeurs)		57 072 834,75		38 189 501,15		38 189 501,15	
TOTAL III		57 072 834,75		38 189 501,15		38 189 501,15	
TOTAL GENERAL (I+II+III)		74 006 624 714,84		74 459 144 498,38		74 459 144 498,38	

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes)

	OPERATIONS		TOTAUX DE		TOTAUX DE	
	Propres à l'exercice	Concernant exerc. preced.	L'EXERCICE	PRECEDENT	L'EXERCICE	PRECEDENT
	1	2	3	4	3	4
*****EXPLOITATION*****						
I PRODUITS D'EXPLOITATION						
D01 - *Ventes de marchandises en l'état	-	-	-	-	-	-
D02 - *Ventes de biens et services produits	1 444 559 638,56	881 491,07	1 445 441 129,63	1 069 954 779,57		
Chiffre d'affaires	1 444 559 638,56	881 491,07	1 445 441 129,63	1 069 954 779,57		
D03 - *Variation de stocks de produits (+/-) (1)	-	-	-	-	-	-
D04 - *Immobilisations produites par l'ent. pour elle même	-	-	-	-	-	-
D05 - *Subventions d'exploitation	-	-	-	-	-	-
D06 - *Autres produits d'exploitation	-	-	-	-	-	-
D07 - *Reprises d'exploitation : transferts de charges	99 274 720,82	-	99 274 720,82	219 226 946,24		
TOTAL I	1 543 834 359,38	881 491,07	1 544 715 850,45	1 289 181 725,81		
II CHARGES D'EXPLOITATION						
C01 - *Achats revendus (2) de marchandises	-	-	-	-	-	-
C02 - *Achats consommés (2) de matières & fournitures	109 136 476,33	773 770,97	109 910 247,30	107 636 719,65		
C03 - *Autres charges externes	174 332 789,29	1 847 590,77	176 18			

BILAN ACTIF

En milliers de DHS	30-juin-21	31-déc.-20
Actif non courant		
Immobilisations corporelles et incorporelles	150 786	92 194
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	68 349 571	68 249 997
Participations dans les entreprises associées	0	0
Autres actifs financiers non courants	2 438	2 920
Impôts différés actifs	992 491	992 491
Instruments dérivés	0	0
Autres actifs non courants	2 793 616	2 914 000
Total actif non courant	72 288 902	72 251 602
Actif courant		
Autres actifs financiers	1 248 426	1 669 442
Stocks	23 470	28 217
Clients et autres débiteurs	212 587	224 770
Autres actifs courants	619 442	571 585
Trésorerie et équivalents de trésorerie	356 782	340 516
Total actif courant	2 460 708	2 834 529
TOTAL DE L'ACTIF	74 749 610	75 086 131

BILAN PASSIF

En milliers de DHS	30-juin-21	31-déc.-20
Capitaux propres		
Capital	15 715 629	15 715 629
Réserves consolidées	-8 934 788	-7 977 794
Ecart de réévaluation	15 291 812	15 291 812
Résultat de l'exercice	518 328	-932 608
Capitaux propres part du Groupe	22 590 980	22 097 039
Intérêts minoritaires		
Total des capitaux propres	22 590 980	22 097 039
Passif non courant		
Emprunts non courants	37 469 417	38 384 730
Impôts différés	6 859 296	6 870 257
Provisions non courantes	3 394 132	3 751 951
Autres passifs non courants	259 150	167 558
Total passif non courant	47 981 994	49 174 495
Passif courant		
Fournisseurs et autres créanciers	743 821	750 894
Emprunts courants et dettes financières diverses	1 510 653	1 407 900
Dettes d'impôt sur le résultat	0	0
Provisions courantes	565 813	280 174
Autres passifs	1 299 277	1 337 441
Découvert	57 073	38 190
Total passif courant	4 176 636	3 814 598
TOTAL DU PASSIF	74 749 610	75 086 131

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES CONSOLIDÉ

Compte de résultat en KMAD	30-juin-21	30-juin-20
Chiffre d'affaires dont :	1 717 498	1 360 985
- chiffre d'affaires lié à l'exploitation de l'infrastructure	1 445 441	1 069 955
- chiffre d'affaires pour la construction des infrastructures en concession	272 057	291 030
Achats et charges externes	-623 239	-703 368
Charges de personnel	-125 816	-122 077
Impôts et taxes	-3 681	-4 838
Dotations d'exploitation*	-355 061	-342 723
Autres produits et charges d'exploitation	261 673	92 426
Autres produits et charges d'exploitation	45 395	2 225
Résultat opérationnel courant	916 770	282 631
Autres produits et charges opérationnels	4 668	4 221
Résultat opérationnel	921 438	286 851
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	0	0
Coût de l'endettement financier brut	-740 662	-1 021 789
Coût de l'endettement financier net	-740 662	-1 021 789
Autres produits et charges financiers	351 801	-235 985
Quote-part du résultat des entreprises associées	0	0
Impôt sur le résultat	-14 249	-11 430
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession	518 328	-982 353
Résultat des activités arrêtées ou en cours de cession	0	0
Résultat net	518 328	-982 353
- dont part du Groupe	518 328	-982 353
- dont intérêts minoritaires		
Résultat revenant aux actionnaires de la société par action :		
- résultat de base par action (part du Groupe)	16	8
- résultat dilué par action (part du Groupe)	16	8

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

En milliers de DHS	juin-21	déc-20
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	1 971 769	1 414 537
Résultat net	518 328	-932 584
Dotations nettes aux amortissements et provisions	74 080	546 196
Gains et pertes de change latente	-339 205	477 545
Résultat sur cessions	-	-
Autofinancement	253 203	91 157
Charge nette d'intérêts	751 496	1 714 927
Variation des impôts différés	0	22
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	50 435	702 533
Flux nets de trésorerie générés par l'activité opérationnelle (I)	1 055 134	2 508 640
Acquisition d'immobilisations	-335 214	-638 114
Actifs et passifs financiers non courants	94 482	27 624
Total des acquisitions d'actifs non courant	-240 732	-610 490
Cessions d'immobilisations	-	-
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement (II)	-240 732	-610 490
Dividendes versés aux actionnaires	-	-
Remboursement d'emprunts	-640 307	-3 768 441
Emission d'emprunts	142 934	4 200 000
Somme reçues/payées à la suite d'augmentation/réduction de capital	-	-
Intérêts financiers nets versés	-740 663	-1 772 477
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement (III)	-1 238 036	-1 340 918
Variation de trésorerie (I + II + III)	-423 634	557 232
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	1 548 135	1 971 769

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En milliers de DHS	Capital	Réserves	Résultat	Total part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
Capitaux propres au 1/1/2020	15 715 629	7 110 894	247 341	23 073 863	-	23 073 863
Affectation du résultat précédent		247 341	-247 341	-	-	-
Frais d'augmentation de capital		-	-	-	-	-
Dividendes versés aux actionnaires		-	-	-	-	-
Ecart de réévaluation net		-54 216	-	-54 216	-	-54 216
Résultat net		-	-932 608	-932 608	-	-932 608
Impact PGR		-	-	-	-	-
Impact TVA		-	-	-	-	-
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		-	-	-	-	-
Divers		10 000	-	10 000	-	10 000
Capitaux propres au 31/12/2020	15 715 629	7 314 018	-932 608	22 097 039	-	22 097 039
Capitaux propres au 1/1/2021	15 715 629	7 314 018	-932 608	22 097 039	-	22 097 039
Affectation du résultat précédent		-932 608	932 608	-	-	-
Frais d'augmentation de capital		-	-	-	-	-
Dividendes versés aux actionnaires		-	-	-	-	-
Ecart de réévaluation net		-24 398	-	-24 398	-	-24 398
Résultat net		-	518 328	518 328	-	518 328
Impact PGR		-	-	-	-	-
Impact TVA		-	-	-	-	-
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		-	-	-	-	-
Divers		11	-	11	-	11
Capitaux propres au 30/06/2021	15 715 629	6 357 024	518 328	22 590 980	-	22 590 980

RESUME DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES AU 30/06/2021

3.2 COMMENTAIRE DES PRINCIPALES VARIATIONS SUR LES COMPTES

REFERENCIEL COMPTABLE

Les états financiers consolidés de groupe ADM sont établis en conformité avec les normes comptables internationales publiées par l'IASB et telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31/12/2020, modalité permise par l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26/05/2005 et est conforme aux dispositions de la circulaire du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (AMMC) entrée en vigueur le 01/04/2012.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations SIC et IFRIC (Standards Interpretations Committee et International Financial Reporting Interpretations Committee).

NOTE 1. PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU 31/12/2020 ET 30/06/2021

Société	Forme Juridique	% d'intérêt et de contrôle	Méthode de consolidation
Société Nationale des Autoroutes du Maroc (ADM)	SA	100%	Société consolidante
ADM- PARK S.A	SA	99,92%	Intégration globale
ADM- PROJET S.A	SA	99,92%	Intégration globale

NOTE 2. IFRIC 12 ET CONTRAT DE CONCESSION

Le contrat de concession est traité par l'interprétation IFRIC 12 publiée par l'IASB et adoptée par l'Union européenne le 25 mars 2009. Cette interprétation prévoit que dans le cas où le concessionnaire reçoit un droit de facturer une rémunération pour l'utilisation d'un actif et pour lequel il supporte, in fine, le risque d'exploitation, cet actif, représentant le droit du concessionnaire à percevoir une rémunération auprès des usagers est inscrit en immobilisation incorporelle. Ce modèle de l'actif incorporel s'applique particulièrement aux infrastructures autoroutières actuellement gérées par ADM car elle dispose d'un droit à percevoir des péages (ou autres rémunérations) auprès des usagers, en contrepartie du financement, de la construction, de l'exploitation et de l'entretien de l'infrastructure.

Les immobilisations inscrites au bilan du Groupe correspondent pour leur quasi-totalité aux immobilisations incorporelles du domaine concédé, pour l'essentiel, elles reviendront gratuitement à l'Etat à l'expiration de la concession.

La concession s'étend aux autoroutes ou sections d'autoroutes exploitées par le Groupe, ainsi qu'à tous les terrains, ouvrages et installations nécessaires à la construction, à l'entretien et à l'exploitation de chaque autoroute ou section d'autoroute susvisée, y compris les raccordements aux voiries existantes, les dépendances et installations annexes directement nécessaires au service des usagers ou réalisées en vue d'améliorer l'exploitation.

NOTE 3. PRINCIPALES METHODES ET REGLES COMPTABLES

BASE D'EVALUATION

Les états financiers sont présentés en milliers de dirhams (KMAD) arrondis au millier le plus proche. Les actifs et les passifs sont comptabilisés au bilan à leur coût historique, éventuellement amortis, sous réserve des cas particuliers suivants :

- Les équivalents de trésorerie, les placements financiers et les instruments dérivés figurent au bilan à leur juste valeur;
- Les provisions pour risques et charges reflètent la valeur actualisée des paiements estimés.

1. Immobilisations incorporelles du domaine concédé

Les immobilisations incorporelles du domaine concédé correspondent au droit d'ADM d'exploiter le réseau d'autoroutes que lui concède l'ETAT en contrepartie de la réception des usagers du péage. Ce droit est évalué à la juste valeur des investissements nécessaires à la conception et à la construction des autoroutes ainsi qu'aux travaux complémentaires relatifs aux améliorations ultérieures.

2. Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt directement attribuables à la construction d'un actif sont incorporés dans le coût de cet actif. Dans le cas du Groupe, les actifs éligibles sont les immobilisations incorporelles du domaine concédé dont la construction s'étale sur une période de plus de douze mois.

3. Clients et autres débiteurs

Les créances clients et autres débiteurs sont valorisés à leur valeur nominale. Celles qui présentent des incertitudes quant à leur recouvrement font l'objet d'une dépréciation; les ajustements étant portés au compte de résultat.

Les créances clients et autres débiteurs ont des échéances à court terme, à l'exception du crédit de TVA.

En effet, historiquement et jusqu'à 2015 le crédit de TVA au niveau de la société était une situation structurelle et en augmentation continue, cela était due à :

- Le montant important de la TVA récupérable au taux de 20% généré essentiellement par les investissements inscrits dans le cadre des contrats programmes couvrant 2015 et antérieurs ;
- Un niveau de TVA collecté à 10% jusqu'à 2015 ne permettant pas d'absorber cette récupération au vue de décalage entre le niveau de l'investissement et le CA généré ainsi que par le différentiel de Taux.

Consciente de cette problématique ADM a entrepris plusieurs actions pour agir sur ses causes à savoir :

- Révision du taux de TVA sur le Chiffre d'affaires qui passe de 10 à 20% à partir de 2015
- Signature de conventions d'investissement à partir de 2018 permettant d'exonérer tous les projets d'investissements de la TVA. Ces conventions couvrent les investissements dont les réalisations s'étalent sur les 3 prochains exercices (y compris 2021) et ADM continuera à mettre en place des conventions d'exonérations des investissements futurs jusqu'à absorption totale du crédit de TVA ;

Cette politique a permis d'agir efficacement sur le crédit de TVA qui a diminué depuis fin 2016 à ce jour de plus de 1,4 milliards de dhs.

Cette tendance sera, avec application des mêmes actions, soutenue dans les exercices avenir pour une récupération totale du crédit de TVA en 2027.

Le crédit de TVA s'élève à un montant de 3 433 630 KMAD au 30 JUIN 2021. Cette créance a été actualisée en fonction d'un échéancier de récupération sur 7 ans. En effet, Le BP de la société démontre une récupération totale du crédit de TVA en 2027.

4. Emprunts et dettes de financement

Les emprunts ordinaires, obligataires et les autres dettes de financement sont évalués au coût amorti au taux d'intérêt effectif, intégrant les primes d'émission et de remboursement, ainsi que les frais d'émission et les commissions de garantie.

5. Provisions pour maintien en état de l'infrastructure

Les obligations contractuelles de maintien en état des ouvrages concédés donnent lieu à la constatation de provisions pour maintien. Elles sont constituées principalement par le montant des dépenses de grosses réparations des chaussées attendues et jugées nécessaires pour éteindre l'obligation dans les 15 prochaines années et calculées sur la base d'un programme pluriannuel révisé chaque année.

La part à plus d'un an des provisions pour maintien en état de l'infrastructure sont comptabilisées en provisions non courantes pour leur montant actualisé. Le cout d'actualisation étant comptabilisé en charges financières.

6. Chiffre d'affaires

Conformément à l'IFRIC 12, le chiffre d'affaires pour la construction des infrastructures en concession couvre l'activité d'ADM au titre de ses obligations de conception, de construction et de financement d'un ouvrage qu'il met à disposition du concédant. Ce chiffre d'affaires est reconnu à l'avancement, conformément à la norme IAS 11. Le chiffre d'affaires lié à l'exploitation est comptabilisé selon la norme IAS 18.

A noter également que l'IFRS 16 et IFRIC 23 sont entrés en vigueur en 2019 mais leurs impacts sur les comptes d'ADM n'ont pas été significatifs.

7. Dépréciation et pertes de valeur des actifs

Concernant les tests de dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles, la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs » précise que lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de dépréciation de ces immobilisations, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable (la plus élevée de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de vente) pouvant conduire à la comptabilisation d'une perte de valeur.

La valeur d'utilité est estimée en calculant la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs. La juste valeur repose sur les informations disponibles jugées les plus fiables (données de marché, transactions récentes...).

Les actifs soumis aux tests de perte de valeur sont regroupés au sein d'unités génératrices de trésorerie (UGT) correspondant à des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation génère des flux d'entrée de trésorerie identifiables et autonomes. La société a déterminé que le plus petit niveau auquel les actifs pouvaient être testés pour perte de valeur était une activité. En effet, le réseau autoroutier est géré dans le cadre d'un contrat de concession unique regroupant tous les tronçons autoroutiers et constitue par conséquent une seule UGT.

Conformément à la norme IAS 36, les critères retenus pour apprécier les indices de perte de valeur sont indifféremment des critères externes (ex. : évolution significative des données de trafic...) ou internes (ex. : diminution significative du chiffre d'affaires...).

Ainsi, conformément aux dispositions de la norme IAS 36, la société examine au moins une fois par an les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles à durée d'utilité définie afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant que ces actifs ont pu perdre de la valeur. Si un tel indice existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu, le montant de la perte de valeur.

La valeur recouvrable d'une UGT correspond au montant le plus élevé entre sa valeur d'utilité (flux de trésorerie futurs actualisés) et juste valeur diminuée des coûts de vente.

Conformément à la norme IAS 36, les provisions pour dépréciation relatives aux autres immobilisations corporelles sont réversibles dès lors qu'il y a un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif.

« **Aucun indicateur de perte de valeur impliquant la mise en œuvre d'un test de dépréciation n'a été identifiée par la société au 30 JUIN 2021.** »

1- Immobilisations incorporelles du domaine concédé

en millions de dh	31.12.2020	Augmentation	Diminution	30.06.2021
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	69 918	1	-	69 918
Amortissement des immobilisations incorporelles du domaine concédé	1 668	- 99	-	1 569
Valeurs nettes	68 250	100	-	68 053

Les immobilisations incorporelles en concession sont restées stables durant le premier semestre 2021.

2. Autres Actifs non courant

en millions de dh	Au 31.12.2020	30.06.2021	%
Impôts différés actifs	992,49	992,49	0,0%
Instruments dérivés (trading)	-	-	-
Autres débiteurs non courants	2 914,00	2 793,62	-4,1%
TOTAL	3 906,5	3 786,1	-3%

a- Les impôts différés actifs :

Au 30.06.2021, ils comprennent essentiellement l'impôt sur l'amortissement fiscalement différé.

en millions de dh	Juin-21	Dec-2020
Amortissement fiscalement différé	992	992

b. Crédit de TVA : Cette créance qui a été actualisée en fonction d'un échéancier de récupération est détaillée comme suit :

(en milliers de dirhams)	Au 30.06.2021
Créances TVA à fin 2008	635 077
Créances TVA de l'année 2009	964 874
Créances TVA de l'année 2010	1 007 412
Créances TVA de l'année 2011	1 022 916
Créances TVA de l'année 2012	577 449
Créances TVA de l'année 2013	342 937
Créances TVA de l'année 2014	236 113
Créances TVA de l'année 2015	106 319
Créances TVA 2016	-16 248
Créances TVA 2017	-246 900
Créances TVA 2018	-341 787
Créances TVA 2019	-420 295
Créances TVA 2020	-243 828
Créances TVA juin 2021	-190 406
Créance TVA à la date d'arrêté	3 433 630
Effet actualisation	-220 865
Créance TVA actualisée	3 212 765

(en dirhams)	Brut	Effet actualisation	Montant actualisé
part < 1 an	422 159 459	-3 009 818	419 149 641
part > 1 an	3 011 470 891	-217 855 119	2 793 615 772
Total	3 433 630 350	-220 864 936	3 212 765 413

3. Autres actifs courants

en millions de dh	Au 31.12.2020	30.06.2021	%
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	1 669,4	1 248,4	-25,2%
Autres débiteurs courants	571,6	619,4	8,4%
TOTAL	2 241,0	1 867,9	-17%

Les actifs financiers à la juste valeur par le résultat comprennent les excédents de trésorerie placés et valorisés à leur juste valeur à la date de clôture. Les autres débiteurs courants comprennent essentiellement les créances sur l'Etat dont la part < 1 an de la créance TVA pour 84 millions de dhs.

4. Provisions

en millions de dh	Au 31.12.2020	Dotations nettes des reprises	Effet Actualisation	Au 30.06.2021
Provision pour maintien en état de l'infrastructure (*)	3 946,8	- 60,0	- 13,2	3 873,7
Provisions pour risques et charges	85,3	1,0	-	86,3
TOTAL	4 032,1	- 59,0	- 13,2	3 959,9

(*) dont part > 1 an KMAD 3 282,41 MMDhs au 30.06.2021.

La provision pour maintien en état de l'infrastructure pour un brut au 30/06/2021 de 4 508 MMAD a été calculée sur la base des provisions de dépenses de grosses réparations par tronçon mis en service et pendant les 15 prochaines années pour tous les tronçons. Le montant actualisé de cette provision au 30/06/2021 est de 3 873,68 millions de dhs avec un impact résultat de 73 millions de dhs.

5. Information sur les actifs et passifs financiers

en millions de dh	30.06.2021	À moins d'un an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	1 248	1 248	-	-
Trésorerie	361	361	-	-
Sous-total actifs financiers	1 610	1 610	-	-
Emprunts et dettes financières diverses	38 980	1 511	8 427	29 043
Fournisseurs	744	744	-	-
Découvert	57	57	-	-
Sous-total passifs financiers	39 781	10 738	8 427	29 043

6. Passifs éventuels

Conformément à la législation fiscale au Maroc, les déclarations de la Société Nationale des Autoroutes du Maroc (ADM) au titre de l'impôt sur les sociétés (IS), de l'impôt sur les revenus (IR) et de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) au titre des exercices 2018 à 2021 peuvent faire l'objet d'un contrôle fiscal.

7. Chiffre d'affaires

en millions de dh	30.06.2021	30.06.2020	%
Chiffres d'affaires	1 717,5	1 361,0	26%
Dont			
Chiffre d'affaires lié à l'exploitation de l'infrastructure	1 445,4	1 070,0	35%
Chiffre d'affaires pour la construction des infrastructures en concession	272,1	291,0	-7%
Autres produits	45,4	40,3	13
Intercos	-	-38,1	-100
PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	1 762,9	1 363,2	29%

L'augmentation du C.A péage de 35% est directement liée à la hausse du trafic sur le réseau autoroutier.

8. Charges d'exploitation

en millions de dh	30.06.2021	30.06.2020	%
Charges liées à la construction des infrastructures en concession	272,1	291,0	-7%
Energies et Fournitures	10,0	9,6	4%
Achat de travaux, études et prestations de services	85,1	85,2	0%
Entretien routier	135,5	258,7	-48%
Entretien et réparation des biens mobiliers	1,1	6,8	-84%
Divers	119,6	90,2	33%
Intercos	-	-38,1	-100%
TOTAL	623,2	703,4	-11%

Les achats et charges externes ont connu une baisse de 11% expliquée essentiellement par la baisse des charges liées l'entretien des infrastructures en concession.

9. Coût de l'endettement

en millions de dh	30.06.2021	30.06.2020	%
Intérêts et charges financières assimilées	802	1 029	-22%
Variation de juste valeur des instruments financiers	1	22,15	-94%
Effet actualisation	- 87	- 60	44%
Autres retraitements	24	31	-22%
Coût de l'endettement	741	1 022	-28%

Les intérêts et charges financières comprennent les intérêts de l'exercice sur les emprunts en cours et l'amortissement en application des normes IFRS de la commission de garantie relative aux prêts. Cette commission s'analyse en IFRS comme un coût d'emprunt et rentre dans le calcul du taux d'intérêt effectif.

Le coût d'endettement affiche une baisse de 28% par rapport à l'exercice antérieur expliqué principalement d'une part par la baisse de la charge relative aux intérêts et charges financières assimilées, et d'autre part par l'effet d'actualisation relatif au crédit de TVA chiffrant un impact de 220 Mdhs.

10. Engagements

• Engagements donnés :

Le Conseil D'administration d'ADM a approuvé en date du 30 mars 2016 une convention de partenariat conclue par la société avec le Ministère du Transport et de la Logistique, pour l'aménagement de deux pénétrantes entre l'autoroute de contournement de Rabat et la ville de Rabat.

Elle s'inscrit dans le cadre de la convention globale, Rabat ville lumière, signée devant sa Majesté le ROI le 12 mai 2014.

Le management d'ADM a accepté d'engager ces dépenses, car ils généreront une augmentation certaine du trafic.

Le montant estimé de cet engagement est de 253 MDHS dont 3 MDHS ont été réalisés jusqu'au 30 juin 2021.

• Engagements reçus :

en dhs	Juin-21	Dec-2020
* Avals et cautions		
* Cautions Reçues sur marché en dirhams	920 115 096,12	907 349 972,37
* Cautions Reçues sur marché en USD	5 686 533,56	1 557 403,57
* Cautions Reçues sur marché en EURO	109 174 845,53	60 511 755,77
* Autres engagements reçus		
* Engagement de garantie de l'Etat des emprunts concessionnels contractés	17 082 164 980,78	17 774 797 969,76
* Engagement de garantie de l'Etat des emprunts obligataires émis	19 671 586 000,00	19 717 361 948,34
* Engagement de garantie de l'Etat des emprunts bancaires marocains	2 779 882 982,64	2 878 051 176,25
* Dépôts et cautionnements reçus	20 967 350,40	20 968 050,40
TOTAL	40 589 577 789,03	41 360 598 276,46

11. Gestion des risques

L'activité gestion des risques permet d'identifier, d'évaluer, de traiter et de suivre les risques du groupe ADM. Les risques pris en charge sont de toutes natures: risques opérationnels, financiers, stratégiques, humains, réglementaires ou de réputation.

La gestion des risques s'appuie sur un processus structuré et documenté, ainsi que sur une « politique de gestion des risques » approuvée par la direction générale.

ADM a souscrit diverses polices d'assurances et estime satisfaisant le niveau de couverture des risques potentiels significatifs.

ATTESTATION



HORWATH MAROC AUDIT
Adresse : 90, Avenue Mehdi Elia
Barka, Hay RIAD – Rabat



BDO MAROC
Adresse : 119, Bd Abdelmoumen
5ème Etage N° 39, Casablanca 20360

Aux actionnaires

Société Nationale des Autoroutes du Maroc (ADM) S.A
BP 6526, Hay Riad, Rabat
Maroc

La Société Nationale des Autoroutes du Maroc (ADM) S.A

Attestation d'examen limité sur la situation intermédiaire des comptes consolidés au 30 juin 2021

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire consolidée de la Société Nationale des Autoroutes du Maroc (ADM) S.A, comprenant l'état de la situation financière, le compte de résultat consolidé, l'état du résultat global consolidé, l'état des variations des capitaux propres consolidés, le tableau des flux de trésorerie consolidé et une sélection de notes annexes au terme du semestre couvrant la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2021. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 22 590 980 dont bénéfice net de KMAD 518 328. Cette situation intermédiaire a été arrêtée par le Conseil d'Administration en date du 28 octobre 2021, dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc, relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit, et en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société Nationale des Autoroutes du Maroc (ADM) S.A, établis au 30 juin 2021, conformément aux normes comptables internationales IAS/IFRS tel qu'adoptées par l'Union Européenne.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur le point 3 de la Note 3.1 de l'annexe aux états financiers consolidés qui expose les actions mises en place par la société pour recouvrer le crédit de TVA et précise le délai de récupération de cette créance.

Rabat, le 29 octobre 2021

Les Commissaires aux Comptes

Horwath Maroc Audit
HORWATH MAROC AUDIT
11, Rue Al Khatouat Appt.6,
Agdal - Rabat
Tél : 05 37 77 46 70 / 71
Fax : 05 37 77 46 76

Monsieur Adib BENBRAHIM
Associé

BDO Maroc
B.D.O Sarl
119, Bd Abdelmoumen
Bureau n°39 - Casablanca
- A.C -

Monsieur Zakaria FAHIM
Associé

PRESENTATION

PRESENTATION DE L'EMETTEUR :

La Société Nationale des Autoroutes du Maroc (ADM) est le concessionnaire de l'Etat marocain chargé de la construction, l'exploitation et l'entretien des autoroutes du pays. ADM a réalisé, depuis sa création en 1989, un réseau autoroutier long de 1800 km, deuxième plus grand réseau d'autoroute en Afrique après l'Afrique du Sud.

Depuis 2016, ADM a entamé la mise en œuvre d'une stratégie de transformation globale, qui s'articule autour de deux axes prioritaires : la satisfaction du client et la performance financière. L'objectif étant de moderniser son activité d'exploitation pour faire d'ADM une entreprise performante, à la pointe de la technologie, tout en assurant la pérennité de l'entreprise en redressant ses indicateurs financiers et ses fondamentaux pour la mettre sur le chemin de la profitabilité.

FAITS MARQUANTS DE L'ACTIVITE S1 2021

Durant ce premier trimestre de l'année 2021, et dans l'objectif de renforcer les conditions de sécurité et d'enrichir l'offre de services dédiés aux usagers de l'autoroute, ADM a inauguré plusieurs infrastructures modernes d'importance capitale, notamment :

- Une salle de contrôle nouvelle génération au sein du nouveau Centre Info Trafic de ADM, dotée d'équipements « High tech » pour sécuriser, fluidifier et contrôler le trafic sur l'ensemble du réseau autoroutier national 24/7 ;
- Deux nouvelles stations-service sur l'axe autoroutier Casablanca – Agadir, au niveau des aires de repos Abdelmoumen sur la descente d'Ameskroud vers Agadir et de Benguerir au PK154 dans le sens vers Casablanca ;
- Le poste de secours autoroutier de Bouznika, en partenariat avec la Direction Générale de la Protection Civile, en vue d'améliorer la durée d'intervention sur le réseau autoroutier.
- Le poste de secours autoroutier de Bouznika, en partenariat avec la Direction Générale de la Protection Civile, en vue d'améliorer la durée d'intervention sur le réseau autoroutier.

D'autre part, et dans l'objectif de développer l'infrastructure autoroutière, de fluidifier la circulation, d'améliorer les échanges entre les villes et les connexions à l'autoroute ainsi que d'enrichir l'offre de services dédiés aux usagers de l'autoroute, ADM a mis en place plusieurs projets notamment :

- L'inauguration d'une nouvelle station-service sur l'axe autoroutier Rabat-Tanger Med, au niveau de l'aire de service Mnasra au PK 183 ;
- Le dédoublement du passage supérieur de l'avenue Mohammed VI de Temara, sur l'autoroute Casablanca-Tanger.
- La signature de la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée entre le Ministère de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau, ADM et ADM PROJET pour la construction de l'autoroute Guercif-Nador, avec un linéaire de 104 Km qui permettra la connexion du Port Nador West Med et l'Aéroport international Nador-Al Aroui au réseau autoroutier.
- Lancement des travaux de construction de l'échangeur autoroutier « El Massira », situé au PK104 de l'autoroute Casablanca-Marrakech, à la pose d'une passerelle piétonne au PK44 de l'autoroute Rabat-Oujda, ainsi qu'à la mise en service de la troisième voie du Pk16 au Pk27 de l'autoroute Casablanca-Berrechid, projet réalisé en un temps record par des compétences 100% marocaines sur un tronçon à très fort trafic.

En parallèle, et dans le but d'accompagner la modernisation et la digitalisation de ses services, ADM a lancé une campagne «Cash to Jawaz» visant à mettre en avant les avantages de Jawaz vs le paiement manuel. Il s'agit d'une campagne 360°, déployé sur la télé, la radio et le digital à l'occasion de la saison estivale.

Par ailleurs, et dans le cadre de sa stratégie en tant qu'entreprise citoyenne, ADM en partenariat avec le MENFPESRS, a entamé un projet de création et d'animation de classes numériques au sein de quelques écoles du programme J. Ces écoles ont pu bénéficier de l'aménagement et de l'équipement de classes numériques. Ainsi que des travaux de réhabilitation de leurs infrastructures.

PERFORMANCE FINANCIERE :

Le chiffre d'affaires consolidé d'ADM au 30 juin 2021 enregistre une amélioration de 26% par rapport à la même période de la même année. Cette augmentation est expliquée par l'amélioration de 35 % du chiffre d'affaires lié à l'exploitation grâce à la reprise graduelle du niveau du trafic sur le réseau autoroutier.

Un résultat opérationnel positif 916 millions de dirhams, soit une augmentation de 221% par rapport à juin 2020 en conséquence directe de l'amélioration du C.A.

Les dépenses d'investissement ont atteint en cumulé 68 350 millions de MAD à fin juin 2021 enregistrant approximativement 100 millions de MAD de réalisations sur le premier semestre 2021 relevant essentiellement des travaux de triplement des tronçons de Casablanca-Berrechid, le Contournement de Casablanca et les projets d'automatisation.

Un coût d'endettement financier net de (740) millions de dirhams contrebalançant le résultat opérationnel positif. Toutefois, ils à noter que le coût d'endettement a affiché une baisse de 28% par rapport à l'exercice antérieur expliqué principalement par la baisse de la charge relative aux intérêts et charges financières assimilées due au coût de reprofilage constaté sur le premier semestre 2020.

Un résultat net consolidé de 518 millions de dirhams en conséquence des mouvements expliqués ci-dessus.

Le Rapport Financier Semestriel est consultable sur le lien suivant : <https://www.adm.co.ma/fr/publications/publication-financiere>

الطرق السيارة بالمغرب **Autoroutes du Maroc**

Société Nationale des Autoroutes du Maroc
S.A au capital de 15 715 628 500,00 Dhs
BP 6526, Hay Ryad, Rabat, Maroc.
Tél. : 05.37.57.97.00
Fax. : 05.37.71.10.59
www.adm.co.ma

PLF 2022

L'opposition monte au créneau

- ◆ Les critiques émanent aussi bien des formations de l'opposition que de la majorité.
- ◆ Les engagements électoraux des partis au pouvoir n'ont pas été respectés.



La déclaration gouvernementale reprend plusieurs points du nouveau modèle de développement, qui n'ont pas été pris en considération par le PLF 2022.

Ce parti s'est engagé à créer un million d'emplois sur 5 ans et il commence déjà par une promesse de 125.000 seulement. Il ne peut se rattraper dans les années à venir qu'à partir d'un taux de croissance de 7% et plus. Ce qui est peu probable avec la conjoncture actuelle.

Par ailleurs, il faut noter que la déclaration gouvernementale reprend plusieurs points du nouveau modèle de développement et qui n'ont pas été pris en considération par le PLF 2022, notamment les axes relatifs à l'augmentation de salaire ou l'amélioration des conditions de vie de certaines catégories de la population».

Outre les hommes politiques de l'opposition, le PLF 2022 a essuyé quelques critiques de la part de députés émanant de la majorité, estimant qu'il est de leur rôle de formuler les remarques et les recommandations nécessaires.

«Le tissu économique national est composé essentiellement de PME, qui ont été les plus impactées par la crise. Certaines n'arrivent pas encore à rebondir, d'autres ont déclaré faillite. Les banques doivent avoir un esprit citoyen et participer activement pour assurer la relance», affirme Nouredine Mediane, chef du groupe istiqalalien à la première Chambre.

Le député d'Al Hoceima a mis en exergue la nécessité de poursuivre la réforme de l'Administration afin de faciliter l'investissement et l'emploi.

D'autres parlementaires estiment que les ambitions de ce PLF 2022 sont timides. L'objectif de croissance est insuffisant pour installer une véritable relance dans les années à venir, à savoir soutenir l'investissement et créer de l'emploi. Et ce, dans un contexte où la crise sanitaire semble persister, même si le Royaume est en voie d'atteindre l'immunité collective d'ici la fin de l'année. Plusieurs secteurs d'activités comme le tourisme n'arrivent toujours pas à retrouver des couleurs. ◆

Par C. Jaidani

Après sa présentation au Parlement, les discussions du PLF 2022 ont repris le 2 novembre 2021. Chaque article et les budgets sectoriels seront débattus en Commission des finances. Les groupes parlementaires et le gouvernement seront amenés à déposer également les amendements. Toutefois, les hypothèses de ce texte continuent d'essuyer les critiques aussi bien des partis de l'opposition que ceux de la majorité.

Pour Abdallah Bouanou, chef du groupe parlementaire du PJD, «le PLF 2022 doit prendre en considération la flambée inquiétante des prix, notamment des produits fortement consommés. Pour cela, il faut trouver des solutions adéquates, conformément aux attentes des citoyens. Une bonne partie de nos recommandations devra s'inscrire dans ce cadre bien précis. Il est utile de noter que le PLF 2022 n'a pas apporté de dispositions innovantes pour pouvoir donner une nouvelle impulsion à l'économie nationale.

Ses ambitions sont en deçà des aspirations des Marocains. Il table sur un taux de croissance de 3,2%, alors que le nouveau modèle de développement, qui doit être mis sur les rails au cours du mandat de ce gouvernement, fixe 4% au minimum».

Le député de la formation de la lampe ajoute que «la mouture présentée au Parlement n'a pas fait référence à la lutte contre l'économie de rente, les monopoles ou la corruption, les véritables maux de l'économie nationale. Les mesures fiscales sont à leur tour insuffisantes. Il n'y a aucune disposition donnant l'impression de l'existence d'un nouveau souffle. Par ailleurs, force est de constater que les recommandations des assises de la fiscalité, organisées en 2019, ne sont pas prises en considération».

Pour sa part, Nabil Benabdallah, secrétaire général du Parti du progrès et du socialisme (PPS), a souligné que «le PLF 2022 reflète bien les orientations de l'actuel gouvernement qui ne respecte pas les engagements véhiculés lors de la campagne électorale, notamment par le RNI, chef de file de la coalition au pouvoir.

Le PLF 2022 n'a pas rapporté de dispositions innovantes pour pouvoir donner une nouvelle impulsion à l'économie nationale.

Echanges extérieurs

Le casse-tête d'un Dirham fort

◆ En moins de 2 mois, les interventions de Bank Al-Maghrib sur le marché de change ont dépassé les 6 Mds de dirhams. Pourtant, la valeur du Dirham reste élevée. Les avantages et inconvénients de cette situation.

Par A. Hlimi

C'est un problème de pays riches que vit le Maroc actuellement. Celui de la monnaie forte qui, d'habitude, préoccupe des économies et des banquiers centraux dans des pays comme la Chine, les Etats-Unis ou la Suisse. A l'origine de cette situation, un déséquilibre de l'offre et de la demande sur le Dirham en faveur de la demande. Pour comprendre l'origine de ce déséquilibre, il faut remonter au confinement du printemps 2020. «La décélération des exportations marocaines à l'époque a été moins rapide que celle des importations durant cette même période. Ce qui a donné un excédent de devises chez les banques, qui est uniquement cyclique et temporaire. A cela, s'ajoutent les transferts sur la balance des paiements qui renforcent la position de change des banques», explique Abdelmalek Benabdeljalil, président de l'Association marocaine des salles

des marchés (AMSM), dans une interview à Boursenews. Dit autrement, les exportateurs et les agents économiques qui recevaient des devises, les vendaient en contrepartie de Dirhams (en l'achetant) et soutiennent donc sa valeur qui est passée sous 9 DH pour un Dollar cet automne. La position de change des banques est donc passée, en quelques mois, d'un solde négatif de 1 Md de dirhams à un solde positif de 10 Mds.

Un Dirham fort : Des avantages et des inconvénients

Un Dirham fort peut avoir des effets négatifs sur les exportations du Maroc en les rendant moins compétitives. Mais, pour un pays comme le nôtre, qui reste importateur net et dont la dette extérieure est principalement libellée en Dollar, la perte de compétitivité des exportateurs serait compensée par un plus faible service de la dette en Dollar, exprimé en monnaie nationale, et qui avoisine les 29 Mds de dirhams par an. La Banque centrale peut choisir de laisser le marché rechercher

lui-même une valeur d'équilibre, ou intervenir pour freiner la surchauffe. Le dosage est subtil et les enjeux macroéconomiques ainsi que les montants en jeu sont importants.

Bank Al-Maghrib entre en jeu

La Banque centrale a fait le choix d'intervenir. Il faut dire que depuis l'élargissement des bandes de fluctuation du Dirham, les interventions de 2021 sont les premières dans le sens de l'achat. Les montants épongés ont dépassé les 6 Mds de dirhams, ramenant la position de change des banques de 10 Mds de dirhams à un peu plus de 3 Mds. La semaine dernière, deux nouvelles adjudications ont été réalisées pour un montant total de 166 millions de dollars. Il est important de souligner que BAM intervient au prix du marché et n'influence pas le prix de référence qui est constaté quotidiennement sur le marché de change.

En conférence de presse en septembre 2021, à l'occasion de la réunion de politique monétaire de Bank Al-Maghrib, Abdellatif Jouahri avait expliqué que malgré ces interventions, le Dirham reste au contact de la borne basse de la bande de fluctuation. Cela signifie que malgré les ponctions de Bank Al-Maghrib, qui finalement se retrouve vendeur de dirhams, sa valeur ne baisse pas. Il reste fort ! Selon le Wali, il faudrait une reprise des importations pour freiner cette tendance. Le président de l'AMSM confirme ce constat et explique que les cambistes continuent d'anticiper une appréciation du Dirham. Deux raisons majeures

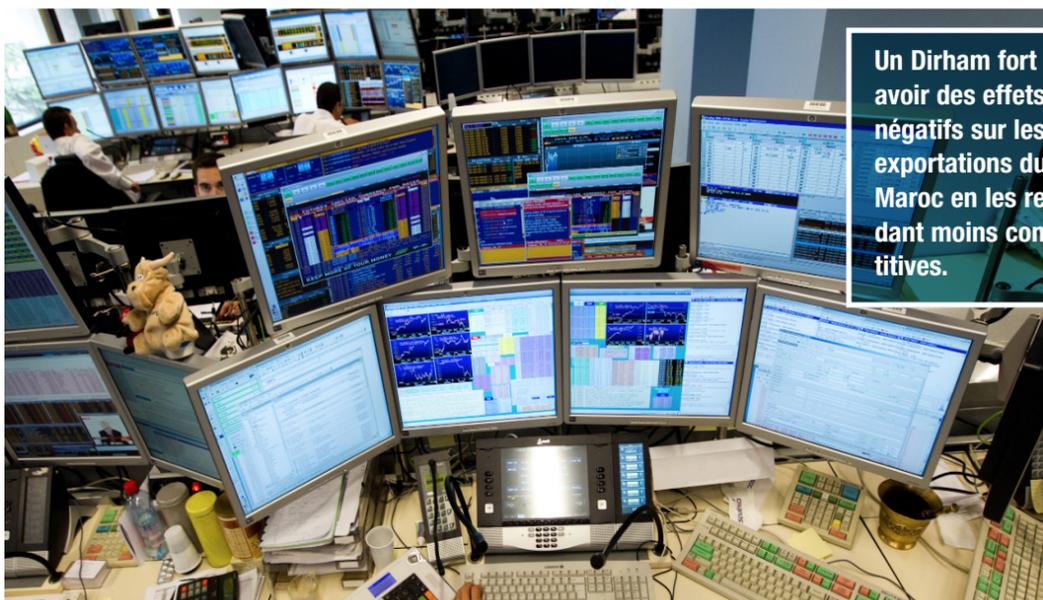
soutiennent ces anticipations : la première réside dans le déséquilibre entre les exportations et les importations, qui continuera de s'accroître en faveur des exportations. Deuxièmement, il y a les transferts des MRE, qui devront atteindre, selon les prévisions de Bank Al-Maghrib, un chiffre record de 87 Mds de dirhams en 2021. Autant dire que BAM va devoir continuer à intervenir pour limiter la surchauffe.

Un phénomène conjoncturel

Avant d'intervenir, la Banque centrale a tout de même effectué ses calculs et projections pour s'assurer que le Dirham n'est pas désaligné et que ce phénomène n'est que conjoncturel. Il en va de la crédibilité de l'institution et de la monnaie dont elle a la charge. «Nous nous sommes assurés que le phénomène n'est pas structurel en effectuant des évaluations du Dirham à travers toutes les méthodes du FMI, et nous avons confronté nos résultats à ceux des experts du Fonds qui ont confirmé nos résultats. Car si le phénomène était structurel, il aurait fallu prendre d'autres décisions, comme élargir les bandes de fluctuation», a révélé Abdellatif Jouahri.

Avec plus de 300 Mds de dirhams de réserves de change, couvrant plus de 7 mois d'importations (ce qui est beaucoup, voire inutile de l'avis des économistes pour une économie avec le degré d'ouverture du Maroc), Bank Al-Maghrib dispose de suffisamment de marge de manœuvre pour poursuivre ses interventions autant que nécessaire, tant que le phénomène est considéré comme passager. ◆

Depuis l'élargissement des bandes de fluctuation du Dirham, les interventions de 2021 sont les premières dans le sens de l'achat.



Un Dirham fort peut avoir des effets négatifs sur les exportations du Maroc en les rendant moins compétitives.

Taux

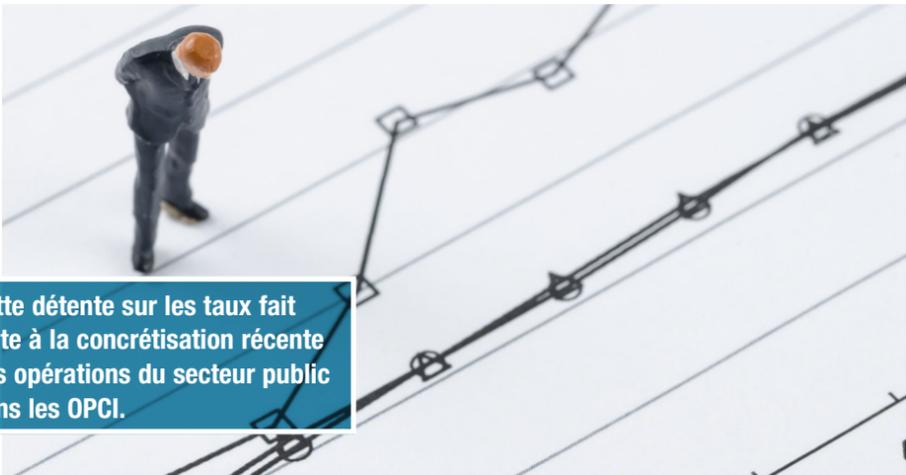
Consensus baissier pour le restant de l'année

- ◆ Une détente sur les taux est prévue d'ici la fin de l'année 2021.
- ◆ L'impact du report de l'emprunt national serait minime sur la courbe des taux.

Par Y. Seddik

Les finances de l'État se portent mieux. Une situation confortable reflétée par les niveaux élevés des excédents que place le Trésor dernièrement sur le marché monétaire. Ainsi, après les légères tensions haussières observées au 3^{ème} trimestre, les taux devraient connaître une légère baisse d'ici la fin de l'année, selon plusieurs spécialistes. Du côté de Attijari Global Research (AGR), on relève un mouvement baissier des taux primaires au cours de la première séance d'adjudication du mois de novembre. La recherche d'Attijariwafa bank fait ainsi état d'une baisse de

6 pbs du taux de rendement de la maturité 10 ans et de 1 pbs pour la maturité 26 semaines. Durant cette séance, l'État a levé 3 Mds de DH contre une demande supérieure à 10 Mds de DH. Rappelons que la semaine dernière, les opérateurs de marché faisaient remarquer que cette détente sur les taux fait suite à la concrétisation récente d'opérations du secteur public dans les OPCI, qui ont libéré des liquidités pour l'État et appuyé les anticipations baissières des investisseurs. «*Dans ces conditions, notre scénario de glissement de la courbe primaire au T4-21 semble se confirmer*», relève AGR, estimant, par ailleurs, que l'impact du report de l'emprunt national serait minime sur la



Cette détente sur les taux fait suite à la concrétisation récente des opérations du secteur public dans les OPCI.

courbe des taux en raison du montant relativement modéré prévu pour cette opération, soit entre 5 et 10 Mds de DH.

Pour sa part, la société de gestion TWIN Capital indique que le Trésor aurait besoin de lever un montant de 20 Mds de DH sur le restant de l'année 2021, soit des levées mensuelles brutes autour de 6,7 Mds

de DH en moyenne. Un niveau jugé «*soutenable*», qui pourrait baisser légèrement en fonction des opérations prévues durant le 4^{ème} trimestre. Ainsi, et tenant compte en plus de la conjoncture macroéconomique en amélioration, les taux des bons du Trésor devraient entamer une tendance baissière durant le T4-2021, estime la SDG. ◆

Moyens de paiement

Pour sa croissance, NAPS parie sur les écosystèmes

- ◆ NAPS renforce son offre et mise sur les écosystèmes pour son développement.

Par Y. Seddik

Son ambition, sa mission et sa vision pour un Maroc sans cash ont été présentées par Hassan Ghellab, Directeur général de NAPS, lors d'une conférence de presse tenue le 2 novembre à Casablanca.

Depuis 2017, NAPS se développe en adressant l'écosystème des paiements dans sa globalité. D'une part, elle offre des moyens de paiement accessibles, innovants et utiles au quotidien. De l'autre, elle œuvre en tant qu'acquéreur monétique pour

élargir l'acceptation des moyens de paiement électronique à travers tous les secteurs. «*Nous couvrons l'ensemble des besoins du citoyen avec le souci de lui faciliter l'accès à tous les moyens de paiement électronique. Nous ne sommes pas une banque, nous sommes une fintech, c'est-à-dire une société technologique qui offre les services financiers aux particuliers, aux professionnels et aux entreprises en s'appuyant sur le meilleur de la technologie. Nous avons la conviction que tous les Marocains doivent et ont le droit d'accéder au confort que procure le digital aujourd'hui*», souligne

Hassan Ghellab.

Parallèlement, NAPS a mis sur le marché des programmes orientés vers ses écosystèmes. En plus de son offre combinant une application d'e-paiement et une carte, elle noue des partenariats avec des acteurs en e-commerce, assurances, enseignement, retail et transport. La première carte urbaine prépayée et sans contact a ainsi été lancée par NAPS pour permettre un accès aux événements sportifs et culturels organisés par la SDL Casa Events et Animations (WeCasablanca), entre autres. «*Nous sommes fiers de pouvoir compter*

sur un acteur stratégique comme NAPS pour concrétiser notre vision pour un Casablanca Smart», indique Mohamed Jouahri, Directeur général de Casablanca Events et Animations. Elle a également accompagné la société du tramway de Rabat qui a mis en place une application permettant de payer à distance les tickets et les abonnements. D'autres projets sont en cours dans d'autres villes, annonce le management.

L'éducation est un autre champ investi par NAPS, qui a noué divers partenariats avec des écoles, notamment l'UM6P de Benguerir et de Rabat. ◆

Bourse

Les dossiers à fort potentiel de hausse

- ◆ BMCE Capital Global Research a dévoilé un nouveau «Stock Guide» couvrant les réalisations, perspectives et recommandations de 32 principales valeurs cotées à la Bourse de Casablanca, représentant 88,5% de sa capitalisation globale.
- ◆ Voici les 5 valeurs qui affichent les meilleurs Upsides par rapport à leurs cours actuels.



Plusieurs valeurs à la Bourse de Casablanca affichent des potentiels de hausse intéressants, parfois supérieurs à 10%.

Par Y. Seddik

CIH BANK

Avec sa stratégie agressive, CIH Bank devrait continuer à faire preuve d'une forte dynamique commerciale conduisant à une progression de +6,7% de son PNB. Au volet opérationnel, le RNPG devrait afficher une hausse de 6x à 511,8 MDH grâce notamment à la baisse du coût du risque (-48%) liée à l'amélioration des conditions macroéconomiques.

A noter que dans le cadre de la création par l'État d'un pôle financier public, un regroupement de CAM, CIH Bank, Al Barid Bank et CDG Capital au sein d'une même Holding serait en préparation pour harmoniser et cibler l'intervention de l'État et contribuer de manière plus importante au financement des activités économiques.

Titre à accumuler, selon BKGR, avec un cours cible à 366 DH, soit un upside de 12,8%.

ATLANTASANAD

AtlantaSanad devrait afficher à l'issue de l'année 2021 un RNPG en hausse de +4,4% à 492,7 MDH, profitant principalement de l'amélioration de 19% de son résultat technique.

Au volet des perspectives, l'assureur devrait procéder au lancement prochain de son nouveau plan stratégique triennal 2022-2024. En effet, celui-ci aurait pour objectif de fixer les principales orientations pour atteindre la position de leader du marché marocain sur le segment des assurances non-vie.

A accumuler compte tenu des perspectives prometteuses qui se présentent pour l'opérateur, notamment dans le cas d'une prise de contrôle de CDM par

Holmarcom pouvant conduire à un développement de l'activité de la bancassurance. Titre à accumuler, selon BKGR, avec un cours cible à 130 DH, soit un upside de 12%.

MANAGEM

En dépit d'un contexte international incertain, Managem devrait parvenir à maintenir sa croissance et à renforcer sa rentabilité, bénéficiant entre autres de la poursuite du renforcement des cours des métaux de base dans un contexte de reprise industrielle au niveau mondial et de la consolidation attendue des cotations des métaux précieux, suite aux craintes inflationnistes.

Titre à accumuler, selon BKGR, avec un cours cible à 1.737 DH, soit un upside de 11%.

TAQA MOROCCO

Taqa Morocco devrait clôturer l'année 2021 avec des réalisations commerciales en repli de 4,2% à 7,45 Mds de DH comparativement à 2020, essentiellement imputables à la réalisation de la révision majeure planifiée de l'Unité 6 pour une durée de 61 jours, et à la diminution des frais d'énergie consécutivement à l'évolution du prix du charbon sur le marché international.

Parallèlement, la société table sur un maintien de la progression de l'indice API au S2-2021, dans le sillage de la hausse

escomptée du prix du charbon à l'international, estimé à USD 67,6/tonne métrique à fin 2021, explique la recherche.

Compte tenu des éléments précités et de la solidité du business plan du Groupe, le titre est recommandé par le bureau.

Titre à accumuler, selon BKGR, avec un cours cible à 1.178 DH, soit un upside de 11%.

DISWAY

Disway demeure confortée par une demande en matériel informatique toujours soutenue et par son positionnement sur plusieurs axes stratégiques, ce qui devrait lui permettre de s'inscrire dans une croissance durable. Ceci est justifié par plusieurs éléments, selon la recherche, notamment la concrétisation de projets réceptionnés courant 2021 et la reprise du segment B2B avec la réapparition des appels d'offres, la politique d'approvisionnement judicieuse déclenchée en 2020 lui ayant permis de pallier les pénuries de produits, le développement de son activité logistique, notamment à travers l'acquisition d'une nouvelle plateforme à Skhirat. Ou encore la poursuite de sa diversification vers les services Cloud, qui suscitent l'intérêt de plusieurs sociétés aujourd'hui. Titre à accumuler, selon BKGR, avec un cours cible à 800 DH, soit un upside de 10,6%. ◆

AtlantaSanad devrait procéder au lancement prochain de son nouveau plan stratégique triennal 2022-2024.

CIH Bank

Une valeur à haut potentiel

◆ Bien entourée par les analystes, CIH Bank signe une bonne performance en Bourse.



La banque affiche des performances supérieures aux attentes des analystes.

360 DH compte tenu des nouvelles prévisions réalisées par CFG Bank. Cette valorisation intègre l'annonce de l'opération de cession de la part de CIH Bank dans Maroc Leasing à la BCP.

Plus récemment, un stock guide publié en début de semaine par les analystes de BMCE Capital Global Research permet de dégager CIH Bank comme le dossier au plus haut potentiel dans le scope suivi par le bureau de recherche. Ils valorisent ainsi le titre à 366 DH. Là aussi, la stratégie agressive de CIH Bank est mise en avant par les analystes. Selon eux, la banque «devrait continuer à faire preuve d'une forte dynamique commerciale, conduisant à une progression de +6,7% de son PNB en 2021. Au volet opérationnel, le RNPG devrait afficher une hausse de x6 à 511,8 MDH grâce à la baisse

du coût du risque (-48%) liée à l'amélioration des conditions macroéconomiques, la non-récurrence du don au Fonds Covid-19 et l'impact positif lié à la cession par la banque de ses participations dans Maroc Leasing et Maghreb Titrisation à BCP».

A noter que dans le cadre de la création par l'Etat d'un pôle financier public, un regroupement de CAM, CIH Bank, Al Barid Bank et CDG Capital au sein d'une même Holding serait en préparation pour harmoniser et cibler l'intervention de l'Etat et contribuer de manière plus importante au financement des activités économiques, font remarquer les analystes.

En Bourse, le titre est en hausse de 36% depuis le début de l'année contre 17,8% pour son secteur, soit exactement le double de la performance moyenne des banques cotées. ◆

Par A. Hlimi

Depuis la publication de ses résultats au premier semestre, supérieurs aux attentes, le titre CIH Bank a gagné 20% en Bourse, bien au-delà de la moyenne du secteur. Une performance boursière qui reflète les réalisations opérationnelles, car malgré un contexte difficile, CIH Bank a montré sa capacité à surperformer le secteur bancaire, affichant d'excellents indicateurs commerciaux.

«Au S1-2021, le groupe affiche des performances supérieures à nos estimations de croissance, avec une forte progression des dépôts consolidés de 18,7% à 57.449 MDH (contre 6,3% pour le secteur). En termes d'encours de crédits, CIH Bank a encore une fois affiché une croissance supérieure à nos estimations et aux réalisations du secteur dans son ensemble, avec une hausse de 15,4% (contre +3,7% pour le secteur)», lit-on dans une réaction des ana-

lystes de CFG Bank après ces résultats.

La banque, dont la croissance du PNB consolidé ressort plus forte que prévu à +7,0%, soit 1.501 MDH, a livré un RBE en hausse de 48,7% et un RNPG en forte augmentation à 265 MDH, contre un RNPG ajusté de 140 MDH au S1-2020.

Les analystes de CFG Bank valorisent le titre bancaire à

BOURSE DE CASABLANCA

Tarik Senhaji : «Il est nécessaire de quadrupler la taille de la Bourse pour accompagner le NMD»

Le marché boursier est disposé à accompagner le développement économique du Maroc et à relever les défis de financement assignés par le nouveau modèle de développement (NMD), selon le Directeur général de la Bourse de Casablanca, Tarik Senhaji.

Pour ce faire, il est nécessaire de quadrupler la taille de la Bourse de Casablanca et d'augmenter le pourcentage des transactions réalisées par des investisseurs internationaux à hauteur de 25%, a indiqué Senhaji dans une déclaration, à l'occasion d'une conférence hybride tenue par la Bourse de Casablanca sous le thème «La technologie, catalyseur d'un marché au service de l'amorçage du nouveau modèle de développement». Le directeur des opérations financières et des marchés de l'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC), Nasser Seddiqi, a mis en avant la contribution de la technologie au développement du marché des capitaux et, par la même occasion, l'amorçage du NMD, dont la mise en œuvre nécessite des ressources financières additionnelles importantes qui devront être apportées par les marchés financiers.

Cette conférence a été organisée sous forme de panel auquel ont également participé Ridouane Azagrouze, directeur des systèmes d'information de Maroclear, Karim Berrada, vice-président de l'Association professionnelle des sociétés de Bourse (APSB), et Mohamed Saâd, Directeur général adjoint en charge du pôle ressources de la Bourse de Casablanca.

En Bourse, le titre est en hausse de 36% depuis le début de l'année contre 17,8% pour son secteur.

Sonasid

Perspectives d'une valeur bien entourée en Bourse

- ◆ Tour d'horizon des perspectives du secteur sidérurgiste marocain en 2021.
- ◆ Zoom sur l'opérateur national Sonasid.



Par Y. Seddik

Après un rebond remarquable de ses réalisations au premier semestre 2021, le groupe Sonasid devrait réaliser au titre de l'exercice 2021 des revenus de l'ordre de 4,4 milliards de DH, en progression de 40,7%, selon les prévisions de CDG Capital Insight. Trois facteurs expliquent cette évolution : la forte appréciation des prix de vente, la reprise de l'activité des secteurs débouchés et l'amélioration du spread ferraille/ronds à béton, explique la recherche de la banque d'affaires dans une note consacrée aux perspectives du secteur sidérurgie et du groupe Sonasid.

«Les prix et les marges des sidérurgistes à l'échelle internationale ont fortement augmenté au cours des derniers mois, suite à une reprise économique chez les prin-

cipaux pays consommateurs d'acier, dont notamment la Chine, et à des niveaux de stocks d'approvisionnement réduits en raison des arrêts des usines lors de l'apparition de la Covid-19», fait remarquer la note.

Néanmoins, la crise de liquidité que traverse le secteur immobilier en Chine pourrait freiner ce rallye des prix, estime CDG Capital Insight. La note d'analyse fait état aussi de la reprise de l'économie nationale, alimentée par les politiques gouvernementales en matière de projets d'infrastructure publique, notant que «suite à l'assouplissement progressif des restrictions de la Covid-19, les chantiers immobiliers ont également repris leurs activités de construction».

Les coûts augmentent, mais...

En ce qui concerne le spread ferraille / ronds à béton, CDG Capital Insight précise que

grâce à la forte augmentation des prix des aciers longs, les marges des sidérurgistes devraient s'améliorer cette année, en dépit d'une appréciation des coûts, principalement celui de la ferraille. En fait, cette dernière représente le principal coût de production d'acier, soit en moyenne 70% des coûts relatifs à l'aciérie, relève la recherche. Et d'ajouter que la bonne nouvelle de 2021 devrait venir également des coûts qui ont certes augmenté, mais pas autant que les prix de vente.

«Nous pensons que grâce à la forte augmentation des prix des aciers longs, les marges des sidérurgistes devraient s'améliorer cette année, en dépit d'une appréciation des coûts, principalement celui de la ferraille», soulignent les analystes.

De la même manière que le prix de vente des ronds à béton, ceux de la ferraille ont, eux aussi, connu une forte appréciation durant l'année 2021. Ainsi, les prix de la ferraille se sont appréciés de 71,3% à mi-octobre 2021 à 414,9 Eur/T par rapport au cours moyen de l'année 2020 de 242,0 Eur/T, retrouvant un niveau largement au-dessus de la moyenne de 2019, soit 267,9 Eur/T.

Ainsi, l'EBITDA 2021 devrait ressortir à 283,6 MDH, soit une marge EBITDA de 6,4%, en hausse de 2,1 points. Le résultat net part du groupe devrait passer au vert, et afficher un bénéfice de 120,1

MDH en 2021, soit une marge nette de 2,7%.

Sur une base de 3,9 millions de titres, notre valorisation par DCF s'établit à un prix cible de 564,1 DH/action, tandis que le prix de clôture au 26/10/2021 est de 612,8 DH, précise la note, ajoutant que la surcote observée du titre ressort actuellement à 7,9% de sa juste valeur DCF.

«En se basant sur l'échelle de recommandations de CDG Capital Insight, nous recommandons à nos investisseurs d'alléger le titre Sonasid», souligne la note.

Qu'en est-il du secteur ?

CDG Capital Insight a également fait un focus sur le secteur dans sa globalité. Ils expliquent que les opérateurs sidérurgiques marocains ont un certain nombre de facteurs qui jouent en leur faveur en 2021, dont la reprise régulière de l'économie nationale consécutive à l'assouplissement progressif des mesures contre la Covid-19.

Ils citent aussi la reprise des activités dans le secteur immobilier, et en général de la construction, avec des ventes de ciment - principal indicateur du secteur de la construction - en progression de 18,3% en glissement annuel. Et, finalement, les dépenses de l'État dans les infrastructures qui seraient de bon augure pour les producteurs de ronds à béton au Maroc, notamment grâce à un investissement public record de 245 milliards de DH. ◆

Grâce à la forte augmentation des prix des aciers longs, les marges des sidérurgistes devraient s'améliorer cette année.

Réforme du haut-commissariat au Plan

Vers un retour au fondement ?

- ◆ La mise en œuvre du NMD ainsi que l'impératif de la cohérence des politiques sectorielles vont précipiter la réforme du HCP non pas au niveau de la structure actuelle, mais concernant sa mission.
- ◆ Le scénario le plus plausible est un retour au fondement de l'ancien ministère du Plan.



Ahmed Lahlimi Alami, haut-commissaire au Plan

Par M. Diao

Le caractère primordial des institutions pour le succès des politiques publiques en matière économique et social est difficilement contestable. Pour cause, dans la configuration de l'Etat moderne au sein duquel les responsabilités sont clairement définies, il incombe aux institutions, incarnées par des profils minutieusement choisis, de piloter les politiques publiques. L'autre certitude à convoquer ici est que les institutions ont besoin d'être modernisées afin d'être en phase avec les principaux enjeux du moment. C'est dans cette perspective que s'inscrit l'une des directives du Souverain, formulée lors de son discours au Parlement en octobre 2021.

«Il faut veiller à introduire plus

de cohérence, de complémentarité et d'harmonie entre les politiques publiques et à en suivre la mise en œuvre. A cet effet, nous appelons à une refonte substantielle du haut-commissariat au Plan. Et d'en faire un mécanisme d'aide à la coordination stratégique des politiques de développement et d'accompagnement de la mise en œuvre du modèle de développement», exhorte le Roi. Et de préciser : «Pour cela, l'action de cette institution doit être adossée à des normes rigoureuses et à des outils modernes de suivi et d'évaluation».

En d'autres termes, la boussole qui doit guider la prochaine réforme de l'institution, créée depuis 2003, a trait à la garantie de la cohérence des politiques publiques (parfois antagonistes) et l'implémentation du nouveau modèle de développement. Rappelons

que l'entité publique, chargée de l'établissement des comptes nationaux et dirigée par Ahmed Lahlimi Alami, est le principal producteur de statistiques économiques, démographiques et sociales au Maroc.

Une nécessité impérieuse

Si la crédibilité du HCP est confortée par son admission depuis 2005 à la Norme spéciale de la diffusion des données du FMI, la réforme demandée par la plus haute autorité de l'Etat est une nécessité impérieuse, au regard du contexte actuel. «La refonte pourrait déboucher sur le retour de la fonction de planification économique et sociale des actions de l'Etat, exercée jadis par le ministre du Plan. D'autant que notre pays a lancé au cours des dernières années plusieurs plans sectoriels, critiquables sur le front de la cohérence», confie une source appartenant à une entité publique, placée sous la tutelle du HCP.

Notre interlocuteur, qui minimise la guerre des chiffres à laquelle l'on a assisté ces dernières années, entre le gouvernement, BAM et le HCP et certains ministères, est formel. «La mise en œuvre du NMD ainsi que l'impératif de la cohérence des politiques sectorielles vont précipiter la réforme du HCP non pas au niveau de la structure actuelle, mais concernant sa

mission. Il convient de revenir au fondement de l'ancien ministère du Plan, lequel a donné naissance au HCP», précise notre source.

Une fois la réforme actée, l'entité publique, qui devrait être un ministère de plein pouvoir, devrait élaborer des prévisions économiques et sociales sur le court, moyen et long terme, tout en fixant les modes de financement ainsi que les montants à mobiliser pour des secteurs déterminés. «Jusqu'à-là, l'un des griefs du rapport portant sur le NMD est que beaucoup d'objectifs ont été fixés sans la détermination des ressources financières qui vont avec. Le HCP, censé jouer les premiers rôles dans le futur, et ce en matière d'évaluation et de suivi, pourrait à l'avenir combler ce genre de lacunes par l'entremise de prévisions financières», soutient notre source.

Notons que l'enjeu de la réforme se situe au-delà de la possibilité pour le gouvernement de changer à intervalles réguliers le patron du département du Plan. Pour rappel, la liberté de ton du haut-commissaire au Plan vis-à-vis du gouvernement a été possible grâce à son indépendance, d'autant qu'il est nommé par le Roi. Le HCP a été doté d'une autonomie institutionnelle et intellectuelle dans l'établissement de ses programmes ainsi que la conduite de ses travaux d'enquêtes et d'études. ◆

L'entité publique devrait être un ministère de plein pouvoir en matière de planification.

Contraction de la croissance en 2022

La demande intérieure au banc des accusés

- ◆ La contribution de la demande intérieure à la croissance devrait reculer l'année prochaine pour se situer à 2,7 points au lieu de 3,4 points en 2021.
- ◆ L'anticipation de l'essoufflement de la demande intérieure relance le débat sur le changement des principaux piliers de la croissance économique au Maroc.



2022 risque de conforter pour la énième année le caractère foncièrement volatile de la croissance économique au Maroc.

Par M. Diao

L'amélioration de la consommation des ménages passe par l'accroissement du revenu brut disponible non agricole, celui des transferts des MRE et l'augmentation du revenu agricole des ménages.

L'une des principales critiques adressées à l'économie nationale a trait à la volatilité de la croissance, laquelle est tirée par une variable prédominante qui n'est autre que la demande intérieure. Le nouveau modèle de développement qui suscite pour l'heure beaucoup d'espoir, est censé y remédier. Les prévisions relatives à l'année en cours ouvrent certes de bonnes perspectives, puisque le nouveau gouvernement s'attend à ce que l'économie nationale clôture l'année 2021 avec un rebond du PIB de l'ordre 5,6% (contre un taux de croissance de 6,2% du PIB d'après BAM). Pour rappel, au cours du premier semestre 2021, la dynamique économique a tiré profit d'une palette de circonstances favo-

rables. Citons, à ce titre, la bonne récolte céréalière (103,2 millions de quintaux), les résultats probants en matière de vaccination anti-covid-19 ainsi que le redressement de plusieurs secteurs marchands (mines, BTP, énergie électrique, et certaines branches industrielles). A contrario, 2022 risque de conforter pour la énième année le caractère foncièrement volatile de la croissance économique au Maroc. Pour preuve, l'Exécutif, qui ambitionne de créer 250.000 emplois au cours des deux années à venir, table sur un taux de croissance de 3,2% du PIB en 2022.

Les dessous de la contre-performance projetée

Le nouveau rapport économique et financier (REF) élaboré dans le sillage du PLF 2022 mentionne que la croissance projetée pour l'année prochaine sera portée princi-

palement par la consolidation du rythme de progression de la valeur ajoutée des activités non agricoles (3,7%). Or, une analyse approfondie du même document permet de s'apercevoir que la contraction de la demande intérieure pour l'année prochaine impactera substantiellement l'activité économique en 2022. Dans le détail, la contribution de la demande intérieure à la croissance devrait reculer pour se situer à 2,7 points au lieu de 3,4 points en 2021. Cette donne reflète le recul de la contribution de la consommation des ménages à la croissance pour se chiffrer à 2 points en 2022 (contre 2,7 points en 2021). Il est important de garder à l'esprit que l'amélioration de la consommation des ménages passe par l'accroissement du revenu brut disponible non agricole, les transferts des MRE et l'augmentation du revenu agricole des ménages. Pour sa part, la contribution de la consommation des administrations publiques à la croissance devrait augmenter, mais légèrement pour se situer à 0,8 point (au lieu de 0,7 point en 2021). Un trend baissier devrait aussi être observé concernant la formation brute de capital fixe (investissement), qui, d'après les prévisions du gouvernement, verra sa contribution au PIB reculer en 2022 pour s'afficher à 1,4 point contre 2,5 points en 2021.

L'alternative des échanges extérieurs

L'essoufflement programmé de la demande intérieure pour l'année prochaine relance le débat sur le changement des principaux piliers de la croissance économique au Maroc. L'une des pistes convoquées régulièrement est l'impératif d'une sensible contribution positive des échanges extérieurs au PIB. Ce qui peut passer par le renforcement des exportations nationales, réputées pour leur grande propension à générer des emplois et des devises pour le pays. A ce titre, force est d'admettre que le Plan de relance industrielle 2021-2023 (PRI), dévoilé en septembre 2021, est en phase avec la piste précitée. Le PRI vise l'accélération de la substitution aux importations de l'ordre de 34 milliards de DH et la concrétisation d'un potentiel additionnel à l'export de l'ordre de 17 Mds de DH. Ce qui, de facto, permettrait de générer un impact brut de 51 Mds de DH sur la balance commerciale, avec à la clef la création de 50.000 à 100.000 emplois additionnels.

Au final, il faut rappeler que les importations devraient concourir négativement au PIB en 2022 (-5,1 points). Sachant que les exportations contribueront positivement au PIB à hauteur de 4,2 points. L'impact négatif des échanges extérieurs à la croissance légitime amplement la mise en place du PRI, lequel mérite de s'étendre sur un horizon temporel plus long. ◆

Entrepreneuriat «made in Morocco»

Entre patriotisme et pragmatisme économiques

- ◆ Le Maroc a été l'un des premiers pays qui a essayé de renforcer sa souveraineté industrielle pour répondre à l'urgence qu'imposait l'épidémie.
- ◆ Selon Khalid Karbouai, professeur universitaire et expert en entrepreneuriat, la consommation locale permet de réduire la facture d'importation de certains produits, d'équilibrer la balance commerciale et réduire la sortie de devises.

Propos recueillis par Ibtissam Z.

Finances News Hebdo : *La pandémie a donné un coup de pouce au made in Morocco, à travers la création de produits compétitifs 100% marocains (concentrateur à oxygène, masques ...). Quel constat faites-vous du made in Morocco ?*

Khalid Karbouai : L'épidémie de la Covid-19 a pris le monde par surprise. En effet, elle a provoqué une profonde perturbation du commerce mondial, avec une croissance de seulement 0,8% en 2020 au lieu de 2,5% en 2019, affectant à la fois l'offre et la demande de l'économie mondiale. Du coup, les chaînes d'approvisionnement se sont ébranlées dans le monde entier. Elle a mis également en lumière une dépendance industrielle et stratégique trop importante de notre pays. Le Maroc n'a pas échappé à cette crise et a subi de plein fouet ses retombées négatives. En 2020, 432.000 emplois ont été perdus, concentrés essentiellement dans les secteurs de l'agriculture et des services, de même que le nombre d'heures de travail a reculé de 20% par secteur d'activité, subissant les conditions climatiques défavorables pour la deuxième année consécutive. L'agriculture a accusé une destruction de 273.000 postes contre 146.000 en 2019. Quant au secteur des services, il a affiché une régression, la première depuis 2000, de 107.000 emplois. Dans l'industrie y compris l'artisanat et le BTP, la diminution a été relativement limitée, avec des pertes de 37.000 et de 9.000 postes au lieu des augmentations de respectivement 17.000 et de 24.000. En 2020, sous l'effet des restrictions sanitaires



et des conditions climatiques défavorables qui ont notamment réduit les revenus des ménages, la demande intérieure a connu une contraction de 6% sur l'ensemble de l'année. Sa contribution à la croissance est ressortie ainsi négative de 6,5 points de pourcentage au lieu d'une participation de 1,8 point un an auparavant. Face à cette situation et dès le premier confinement, le Maroc a été l'un des pre-

miers pays à avoir tenté de renforcer sa souveraineté industrielle pour répondre à l'urgence qu'avait imposée cette pandémie. Plusieurs usines se sont mises à fabriquer des millions de masques afin de répondre d'abord à la demande locale, et puis internationale, avec plus de 18,5 millions d'unités exportées vers 11 pays. D'autres projets innovants ont pu être réalisés, comme la fabrication de concentra-

En termes d'entrepreneuriat, ce dont on a assisté depuis longtemps, ce sont des offres essentiellement de crédit et non de véritable programmes.

teurs à oxygène et de lits de réanimation 100% marocains ainsi que des produits de grande consommation. Cependant, il y a un décalage entre la volonté d'acheter des produits marocains et la réalité de consommation. Différentes raisons peuvent expliquer cette situation, à savoir le pouvoir d'achat, la diversité de l'offre et la qualité des produits...

F.N.H. : *Pour mettre en exergue le Made in Morocco à travers le développement de projets innovants, industriels ou de services à forte valeur ajoutée liés à l'industrie, plusieurs programmes ont été enclenchés ou sont en devenir, à l'image de Tatwir-startup, Intelaka, ou encore Forsa. Dans quelles mesures ces programmes peuvent-ils encourager les jeunes porteurs de projets à se lancer ?*

Kh. K. : Le terme programme suppose une offre complète pour promouvoir l'entrepreneuriat. Or, ce dont on a assisté depuis longtemps, ce sont des offres essentiellement de crédit. Il s'agit donc des produits de crédit et non des programmes. L'argent est le nerf de la guerre et le financement des projets est indispensable, puisqu'il constitue un pilier primordial pour le développement d'une entreprise. Mais la réussite entrepreneuriale ne dépend pas que du financement et d'une fiscalité attractive. D'autres facteurs liés à la motivation de l'individu entrepreneur, à ses caractéristiques intrinsèques, à ses potentialités et au modèle d'accompagnement sont des facteurs oubliés de ces programmes. Une meilleure combinaison de ces facteurs peut structurer un réel programme d'aide à l'entrepreneuriat et d'accompagnement des porteurs de projets. Si ces éléments ne sont pas pris en compte, la présentation d'un business plan pour s'offrir un financement serait, à mon sens, anti-entrepreneurial.

F.N.H. : *Au-delà du financement, comment peut-on inciter les entreprises marocaines à créer et à développer une industrie marocaine compétitive ?*

Kh. K. : Aujourd'hui, les appels pour développer une industrie sont remis sur le devant de la scène. Bâtir une industrie compétitive est le gage de l'indépendance économique qui permettra au pays de mieux résister

Un emploi direct créé dans l'industrie peut générer 3 à 4 emplois indirects.



aux perturbations que pourrait engendrer la globalisation de l'économie.

Mais avant d'inciter à la création d'entreprise et penser au développement de l'industrie marocaine compétitive, certains prérequis liés à l'attractivité demeurent.

Un territoire attrayant aura de bonnes infrastructures, notamment technologique, numérique, industrielle et agricole, de transport, des terrains ou locaux disponibles, une main-d'œuvre formée, qualifiée et professionnelle, ainsi qu'une bonne culture d'échange entre acteurs, notamment entre le public et le privé. L'implantation industrielle dans les territoires devrait être facilitée par l'assouplissement de la fiscalité, le développement de nouvelles compétences et une bonne compétitivité en matière de coûts et de facilités administratives.

Aussi, l'histoire du Maroc et sa culture devraient permettre un meilleur positionnement de notre pays. Par ailleurs, l'éducation représente une richesse pour le pays, dans la mesure où elle permet d'augmenter son attractivité et sa productivité grâce à la qualité et aux compétences de son capital humain.

Développer une industrie marocaine compétitive est donc possible, mais le chemin est long et difficile. Cela va demander du temps et une vraie décision politique pour pousser l'Etat à agir.

F.N.H. : *Quelles retombées économiques peut-on attendre du développement de l'entrepreneuriat made in Morocco ?*

Kh. K. : Lorsqu'un entrepreneur crée du made in Morocco, il fabrique un produit

100% marocain ou presque, développe des partenariats avec des entreprises locales et embauche une main-d'œuvre locale. Une étude menée par le Conseil d'orientation pour l'emploi en France a estimé que si les Français achètent 10% des produits français parmi les biens consommés, 150.000 emplois nets pourraient être créés. A noter qu'un emploi direct créé en industrie peut générer 3 à 4 emplois indirects.

Au Maroc, l'année 2020 a été marquée par la diminution des importations de 14%. Cette baisse est due essentiellement à l'allègement sensible de la facture énergétique et d'autres produits de grande consommation. De tels changements ont poussé le citoyen à consommer des produits locaux.

En effet, ces évolutions ont induit un net allègement du déficit commercial, qui est passé de 17,9% à 14,6% du PIB, et une amélioration du taux de couverture de 4,3 points de pourcentage à 62,2%.

F.N.H. : *Dans quelle mesure le made in Morocco peut-il concurrencer les produits étrangers qui, parfois, sont de meilleure qualité et beaucoup moins chers ?*

Kh. K. : Cela dépendra de l'offre made in Morocco, mais surtout du patriotisme économique de chaque Marocain, c'est-à-dire notre capacité à privilégier des produits marocains en tant que consommateurs, et si nous sommes prêts à payer plus cher pour acheter marocain. Sur ce dernier point, aucune étude n'a été faite à ma connaissance. ♦

L'offre made in Morocco dépendra surtout du patriotisme économique de chaque Marocain et de sa capacité à privilégier des produits nationaux.

Partenariat public-privé

Un nouveau cadre juridique pour mobiliser davantage de financements

- ◆ Dans le pipe, des textes de loi qui insistent sur l'évaluation des différents risques qui peuvent impacter les projets.
- ◆ Le financement, la préférence nationale, la création d'emploi et les délais, tels sont les éléments clés de la nouvelle mouture.

Par C. Jaidani

En cas de regroupement d'une entreprise marocaine et une entreprise étrangère, une préférence pourra être accordée aux entreprises nationales.

Le partenariat public-privé est un élément important pour mobiliser les investissements et donner une forte impulsion à certains secteurs. Il est aussi préconisé pour appliquer la politique de l'Etat dans des domaines clés du développement. Mais, en pratique, cette formule s'est heurtée à différents obstacles qui impactent la réalisation des objectifs.

Le mode de fonctionnement des entités publiques, plus ancré sur l'esprit des procédures et de la bureaucratie, reste en déphase avec les nouvelles tendances managériales adoptées par les entreprises du privé. Pour remédier à cette contrainte, la mise à niveau des textes de loi s'est

imposée. Dans ce cadre, plusieurs moutures sont proposées et elles touchent de nombreux aspects, en particulier celui relatif au financement, au suivi ou à l'évaluation préliminaire du PPP. Ils émanent de différents départements, et plus particulièrement celui des Finances, qui supervise les entreprises publiques, et celui de l'Intérieur pour les collectivités territoriales.

Le projet de décret 2.21.349 émanant du ministère de l'Intérieur vise à définir les conditions d'évaluation des projets de contrat PPP, le choix des candidats aux appels d'offres ou aux concours ou pour la fixation de la subvention dédiée aux projets. Il fixe également les conditions portant sur la préférence nationale, institue un modèle de contrat PPP et la façon d'évaluer les

intérêts et les délais de retard. L'autorité concernée par ce décret est le président de la collectivité territoriale ou, accessoirement, le président du conseil ou le Directeur général.

L'évaluation préalable du projet comprend le cadre général et les motifs pour sa réalisation et les besoins qui doivent être mobilisés pour son exécution. Il est question de prouver sa pertinence économique. Le projet de décret insiste sur le montage financier du projet et sur le statut juridique du foncier sur lequel il sera édifié. Le plus souvent, certains projets ont connu quelques perturbations ou n'ont pas abouti à cause de ce point particulier. Parfois, des litiges surviennent concernant le foncier et les affaires sont portées devant la justice.

Le financement est, lui aussi, le nerf de la guerre du PPP. Si le montage n'est pas bien ficelé, le risque d'impacter le bon déroulement du projet est notoire. Il est question aussi d'évaluer les autres risques et le degré de responsabilité aussi bien pour l'entité publique que son partenaire privé.

Un rapport englobant ces évaluations préalables doit être établi et validé par le département de l'Intérieur.

Pour le PPP sous la supervision

du ministère des Finances, une nouvelle mouture du projet de décret n°2-15-45 pris pour l'application de la loi n°86-12 voit le jour. Parmi les points saillants de ce texte, figure notamment l'évaluation des besoins en emplois directs et indirects pour mettre en œuvre les projets, surtout lorsqu'il y a besoin de faire appel à des activités annexes ou de sous-traitance.

Le financement par l'Etat de ce type de projet ne fait aucune restriction par type de projet, mais le texte stipule toutefois qu'il doit impliquer les infrastructures, les ouvrages, le service, les biens immatériels ou équipements.

L'article 35 du projet indique qu'en cas de regroupement entre une entreprise marocaine et une entreprise étrangère, une préférence pourra être accordée aux entreprises nationales. La part de l'entreprise étrangère dans l'offre finale pourra, à cet effet, selon l'appréciation du porteur du projet, être soumise à majoration, et ce dans le règlement d'appel à concurrence.

Les projets sont retenus et priorités sur la base de propositions des départements de tutelle qui les ont identifiés. Ils sont dès lors étudiés par l'administration concernée en amont, avant leur soumission à la commission nationale de la commande publique. ◆



Certains projets ont connu quelques perturbations ou n'ont pas abouti à cause des litiges concernant le foncier.

Réputation du Maroc dans le monde

Les conclusions de l'étude de l'IRES

- ◆ En 2021, la réputation mondiale du Maroc est meilleure que celle de la Corée du Sud, de la Malaisie et des BRICS.
- ◆ Le Maroc occupe la 27^{ème} place parmi les 72 pays évalués dans cette enquête.



Le Maroc bénéficie toujours d'une image internationale, dans l'ensemble positive.

Par Y. Seddik

L'Institut royal des études stratégiques (IRES) a publié la 7^{ème} édition de l'étude sur la réputation du Maroc dans le monde, réalisée en partenariat avec The RepTrak Company. Objectifs : examiner les forces et les insuffisances du Maroc, en termes de réputation externe et interne, ainsi que les leviers qui pourraient constituer des opportunités de communication sur l'image du Royaume à l'international.

L'enquête de 2021, qui a été réalisée entre les mois de janvier et mars, se base sur un échantillon de 25 pays, qui comprend les pays de l'ancien G-8 (G7+la Russie) ainsi que 17 pays développés et/ou émergents, relevant des principales régions du monde, qui représentent

une priorité de la stratégie de positionnement international du Maroc.

Selon cette édition, le Maroc bénéficie toujours d'une image internationale, dans l'ensemble positive. «Occupant la 27^{ème} place parmi les 72 pays évalués dans cette enquête, le Royaume a conservé sa position de l'année 2020 dans le top 30 des nations ayant la meilleure réputation auprès des pays du G7+ la Russie», lit-on dans le rapport.

En 2021, la réputation du Maroc auprès des pays du G7+ la Russie s'est repliée de 2,1 points, soit un niveau identique à celui de la réputation moyenne des 72 pays évalués.

Comparé à certains pays cibles, à savoir l'Afrique du Sud, la Turquie, le Chili et le Mexique, le Maroc jouit d'une réputation nettement supérieure auprès des pays du G7+ la Russie, à l'exception

du Chili, qui est le seul pays dont la réputation externe, en 2021, est presque identique à celle du Maroc. Elle est également meilleure que celle de la Corée du Sud, de la Malaisie et des BRICS.

L'étude explique que les atouts du Maroc en termes de réputation externe sont relatifs aux attributs afférents à la qualité de vie. Cependant, la réputation au titre des attributs «Environnement naturel», «Loisirs et distractions» et «Population aimable et sympathique», a chuté entre 2020 et 2021.

Pour l'IRES, cette situation pourrait être expliquée par le fait que la pandémie de la Covid-19 a profondément changé les attentes des citoyens des pays du G7+ la Russie. «L'attention est accordée dorénavant plus aux aspects rationnels liés au développement des secteurs de la vie qu'aux aspects aspirationnels», explique-t-on. Notons qu'entre 2015 et 2021, le Maroc a gagné 10 places dans le classement international des 72 pays évalués au titre de sa réputation auprès des pays du G7+ la Russie.

Et vis-à-vis des Marocains ?

La réputation interne du Maroc, qui est constituée de l'ensemble des perceptions qu'ont les Marocains de leur propre pays, a connu des fluctuations, dépendant fortement de l'évolution de la

perception des Marocains de leur environnement institutionnel et politique.

«Ce dernier attribut a enregistré la plus forte baisse entre 2020 et 2021, ce qui a empêché le Maroc de capitaliser sur les progrès réalisés en 2020, année qui s'est distinguée par le retour de confiance des citoyens marocains envers les institutions nationales», relève l'étude.

A l'instar de celle de la majorité des pays de l'échantillon, la réputation interne du Maroc a reculé en 2021 (-4,6 points). Ceci a concerné la majorité des attributs, à l'exception des attributs «Technologie/Innovation», «Marques et entreprises reconnues» et «Système éducatif» qui se sont améliorés pour la deuxième année consécutive. La réputation interne du Maroc en 2021 demeure néanmoins favorable et dépasse largement son niveau pré-covid de 2019.

Au final, afin d'améliorer sensiblement sa réputation interne et externe, l'étude préconise au Royaume d'engager des réformes de grande envergure en matière d'éducation, d'innovation et de technologies, de capital de marque et de qualité des produits et services. Et ce, parallèlement aux grands chantiers de la relance économique, de la couverture sociale généralisée et de la restructuration du secteur public, dictés par le contexte de la crise sanitaire. ◆

Entre 2015 et 2021, le Maroc a gagné 10 places dans le classement international des 72 pays évalués.

Retard des pluies

Les fellahs inquiets, mais gardent espoir

- ◆ Hausse inquiétante des prix des intrants.
- ◆ Le taux de remplissage des barrages affiche 36% seulement.



Les travaux du sol tournent au ralenti et les exploitants scrutent des jours meilleurs.

Par C. Jaidani

Les campagnes agricoles se suivent, mais ne se ressemblent pas. Chaque saison a ses propres caractéristiques, ses contraintes et aussi ses atouts.

La campagne 2021/2022 n'échappe pas à cette règle. Les pluies d'automne accusent un sérieux retard. Les quelques précipitations enregistrées il y a une semaine n'ont concerné que les zones montagneuses, et leur volume était faible pour pouvoir donner une impulsion au secteur.

Cette situation se répercute sur le moral des agriculteurs. Bien entamés il y a quelques semaines, les préparatifs tournent actuellement au ralenti. En période normale, les travaux d'emblavement pour les semis précoces atteignent un stade avancé. Ce qui n'est pas le cas actuellement. Un vent d'incertitude commence

à s'installer sur le monde rural. Les paysans sont plutôt prudents dans leurs transactions et leurs démarches.

«En pareille période, on notait une forte demande de location du matériel agricole, notamment les tracteurs pour travailler le sol. A cause du retard des pluies, les opérations de ce genre sont faibles par rapport à la normale», témoigne un propriétaire de matériel agricole dans la région de Benslimane.

Véritables baromètres des régions agricoles, les souks hebdomadaires fonctionnent de façon assez timide. Normalement, entre octobre et novembre, l'activité tourne à plein régime. Aujourd'hui, elle est en berne surtout avec le renchérissement des intrants. Contactés à ce sujet, des professionnels du secteur affichent un optimisme mesuré.

«La pluie est un facteur déterminant pour réussir la cam-

pagne agricole. Encore faut-il qu'elle soit bien répartie dans l'espace et dans le temps. Par le passé, plusieurs saisons avaient bien démarré, mais par la suite elles ont subi une sécheresse aiguë. A l'inverse, d'autres saisons qui ont connu un déficit hydrique important au début, ont enregistré par la suite un apport pluviométrique record. Comme ce fut le cas la saison dernière qui s'est soldée par l'une des meilleures récoltes des dernières années», souligne Mohamed Sabri, président d'une coopérative dans la région de Chaouia.

«Les fellahs gardent espoir et ils sont connus pour leur capacité de rattrapage. Une fois les pluies au rendez-vous, ils vont travailler d'arrache-pied pour rattraper le retard et lancer les différents travaux», ajoute-t-il. Outre le retard des pluies, la campagne est aussi impactée par un renchérissement des intrants. Ces dernières semaines, les prix des engrais ont connu une hausse exponentielle qui a atteint quasiment le double. Les produits importés ainsi que ceux fabriqués localement ont été impactés par la hausse des prix de la matière première. A l'international, on note une flambée des cours due à la faible offre des principaux producteurs, notamment la Chine et les États-Unis.

Concernant les semences, on enregistre aussi une pression sur les prix. Pour faire face à cette situation, Mohamed

Sadiki, ministre de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts, a annoncé le lancement de mesures proactives pour garantir la stabilité des prix des céréales qui, bien que destinées pour l'essentiel à l'alimentation, voient une part réservée aux semences.

A ce sujet, le ministre a annoncé la suspension des droits de douane à partir du 1^{er} novembre.

Pour ce qui est des retenues des barrages, le déficit hydrique se creuse. Un recul qui risque de progresser davantage avec le retard des pluies et la forte demande aussi bien pour l'irrigation que l'eau potable et les autres activités. Ainsi, le stock en eau a atteint, au 27 octobre 2021, 5,8 milliards de m³, soit un taux de remplissage de 36% contre 36,4% au cours de la même période de l'année dernière.

Rappelons toutefois qu'en matière de retenue d'eau des barrages, il faut nuancer entre les barrages qui se trouvent au nord de l'Oued Oum Rabii et ceux au sud. Les premiers affichent des réserves en eau d'environ 50 à 60%. Les seconds, par contre, sont à moins de 20% et certains frôlent même le tarissement. Nous citons par exemple le barrage Al Wahda qui possède la plus grande retenue du Royaume : il enregistre 60,8%. Pour leur part, Al Massira et Bine El Ouidane, respectivement deuxième et troisième ouvrages du pays, présentent des taux de 9,1% et 15,9%. ◆

A cause du déficit hydrique, les réserves en eau des barrages poursuivent leur baisse. Un recul qui risque de progresser davantage avec le retard des pluies et la forte demande.



تمويلكم
TAMWILCOM

Start-up

La grande oubliée du PLF 2022



D'après le rapport sur le NMD, le Maroc doit placer la formation du capital humain, la R&D et l'innovation au rang de ses priorités de développement.

forcer le stock des start-up, susceptibles de devenir demain des champions nationaux et régionaux. Or, il convient de mentionner que le rapport sur le nouveau modèle de développement ne manque pas de rappeler en substance que le Maroc doit placer la formation du capital humain et la R&D et l'innovation au rang de ses priorités de développement, et d'accélérer sa mise à niveau en termes d'infrastructures technologiques. C'est un truisme de rappeler que l'innovation, au pic de la pandémie au Maroc, a été portée essentiellement par les start-up et les entreprises technologiques. Ce qui légitime de la part du gouvernement la mise en place de fortes mesures allant dans le sens de leur soutien. Au final, espérons que des amendements en faveur des start-up seront introduits dans le PLF 2022. ♦

◆ Le PLF 2022 fait quelque part l'impasse sur les entreprises innovantes et les start-up.

Par M. Diao

La prépondérance de l'économie du savoir est un fait indéniable dans les grandes économies. Durant la dernière décennie, les gouvernements qui se sont succédé au Maroc ont déployé des efforts non moins importants afin de promouvoir l'innovation, les porteurs de projets innovants ainsi que les start-up. La mise en place du Fonds Innov Invest et le programme Intelaka sont des exemples significatifs sans lesquels l'écosystème entrepreneurial ne serait pas celui que l'on connaît aujourd'hui. Autre disposition-phare à rappeler : il s'agit de la Loi de Finances 2018 qui a accordé d'importantes réductions d'impôts aux

contribuables, personnes physiques ou morales désireuses de prendre des participations dans le capital des start-up. Grâce à la LF 2018, les prises de participation dans le capital d'une start-up sont défiscalisées, dans la limite d'un plafond de 200.000 DH. D'ailleurs, on se rappelle que la CGEM avait proposé à l'époque de porter ce montant à 1 million de DH.

Au-delà de cette rétrospective, il est assez surprenant de constater que le PLF 2022, élaboré par le gouvernement Akhannouch, fait quelque part l'impasse sur les entreprises innovantes et les start-up, tout en passant sous silence un ensemble de mécanismes financiers (financement participatif, Business angel, Private equity), censés ren-

Paroles de pro Ahmed Elazraq, CEO de l'entreprise technologique GTEL



« Le PLF 2022 fait fi de notre secteur puisqu'il n'existe aucune disposition favorable au secteur des IT. Ceci dit, le gouvernement pourrait se précipiter à eu peu de temps pour élaborer le PLF 2022. Il ne faut pas perdre espoir, puisque le PLF est susceptible d'être amendé et pourquoi pas comporter par la suite des dispositions profitables aux start-up et aux entreprises technologiques. Par ailleurs, il est important de rappeler que les gouvernements de ces dernières années ont mis en place très peu de mesures spécifiques au secteur des IT. Une branche qui a ses propres spécificités. Je pense que la création du nouveau ministère délégué chargé de la Transition numérique et de la Réforme administrative doit s'accompagner d'une stratégie claire et gagnante pour tout l'écosystème des IT». ■

L'essentiel

PRIVATE EQUITY
EN AFRIQUE DU
NORD

L'Egypte fait office de leader

Oxford Business Group et HEC Paris ont rendu public récemment un rapport sur le capital-investissement en Afrique. Le document intitulé «Private equity & Venture capital in Africa-Covid-19 Response report» retrace l'évolution du capital-investissement dans la région, de ses débuts entre les mains d'institutions de financement du développement jusqu'à l'arrivée d'investisseurs institutionnels mondiaux et la création de fonds axés sur l'Afrique. Le rapport renseigne que l'Afrique du Nord a attiré 183 opérations de Private equity (PE) entre 2014 et 2019, évaluées à un total de 3,6 Mds de dollars. L'Egypte s'arroge la part du lion en volume et en proportion, suivie du Maroc et de la Tunisie. Notons tout de même que sur la même période, le continent a levé près de 18,7 Mds de dollars grâce aux opérations de PE. L'Egypte s'est distinguée en maintenant sa réputation de pôle d'attractivité régional de PE, avec 47% des transactions de la région en volume et 42% en valeur. ♦

Abdelilah Benkirane

Un lion blessé aux commandes du Parti de la justice et du développement

- ◆ Les islamistes ont préféré s'en remettre au proverbe qui dit «les vieilles marmites font les meilleures soupes», en élisant Abdelilah Benkirane secrétaire général du parti de la lampe.
- ◆ Mais cet homme à la rancune tenace saura-t-il fédérer et redorer le blason du PJD ?



Abdelilah Benkirane revient par la grande porte, un peu plus de quatre ans après avoir été limogé de son poste de chef de gouvernement.

figures historiques du PJD, qui revendique d'en incarner les valeurs fondatrices. Et c'est peut-être cela qui lui a valu ce plébiscite et ce retour en force. Car, souvenons-nous, Benkirane a toujours accusé El Otmani de souiller et tripatouiller les références idéologiques du PJD, au regard notamment des choix politiques et des nombreux compromis faits par l'ex-chef de gouvernement au sein de la majorité (la loi-cadre relative au système d'éducation, de formation et de recherche, en raison de l'enseignement des matières scientifiques en langues étrangères ou encore la loi sur les usages licites du cannabis). «Le PJD a subi une lourde défaite lors des dernières élections du 8 septembre 2021.

Cette déception était difficile à digérer. Une fois le résultat du scrutin dévoilé, le secrétariat du parti a présenté sa démission et certains observateurs prédisaient l'éclatement ou la scission du parti. Pour assurer sa résurrection, la formation à la lampe a choisi Abdelilah Benkirane. Les militants du PJD estiment que c'est le seul homme capable de redorer le blason du parti. Il dispose d'une longue expérience politique et son passage à la tête du gouvernement est un atout de taille. Sans oublier les autres qualités qui lui permettent de se distinguer dans la scène politique nationale, notamment le fait qu'il soit un bon orateur qui ne

Par D. William

On le croyait politiquement mort depuis qu'il a été évincé par le Roi de son fauteuil de chef de gouvernement et remplacé par son camarade de parti Saad Eddine El Otmani. On disait de lui qu'il était définitivement discrédité lorsqu'il a avoué percevoir une pension de retraite exceptionnelle quand il a quitté le gouvernement. On l'a même traité d'amuseur de la scène politique quand, très souvent, il s'est fendu de propos incendiaires sur les réseaux sociaux pour allumer El

Contraint à l'exil forcé sur les bancs de l'opposition, le PJD devra se reconstruire une légitimité, avec comme chef d'orchestre Benkirane.

Otmani ainsi que les membres de l'ancienne équipe gouvernementale. Fini ? Abdelilah Benkirane ne l'était visiblement pas. Il a la carapace dure. Et c'est en lion blessé qu'il opère un retour triomphal à la tête du PJD. Samedi 30 octobre, à l'issue d'un congrès extraordinaire, il a été élu à une très large majorité secrétaire général du Parti de la justice et du développement.

Les vieilles marmites font les meilleures soupes, dit-on. La base de cette formation politique a donc préféré s'en tenir à cette assertion au lieu d'opter pour le renouveau, choisissant de remettre en selle l'une des

mâche pas ses mots. De plus, il a beaucoup d'affinité avec le Mouvement unité et réforme (MUR), aile idéologique des islamistes», analyse le politologue Mohamed Belmir.

Et après ?

Benkirane renaît de ses cendres. Mais réussira-t-il à faire renaître de ses cendres le PJD ? Il se retrouve aux commandes d'un parti laminé par les dissensions internes et qui a essuyé un revers historique lors des dernières législatives, récoltant seulement 13 sièges sur 395 à la chambre des représentants, contre 125 sièges auparavant. Un parti qui a subi un choc traumatique tel qu'il lui est presque impossible de rejouer les premiers rôles sur la scène politique nationale à moyen terme. La principale mission de Benkirane sera donc de remettre cette formation politique de sa déconvenue et, surtout, de l'outiller sérieusement pour aborder valablement les prochaines échéances électorales. «Il devra soigner l'image du parti afin de lui permettre de reprendre des couleurs à l'horizon des élections de 2026», confirme Belmir.

Cette tâche, l'on s'en doute, ne sera pas une sinécure. Elle devra commencer, d'abord, par un travail de reconstruction pour rebâtir cette unité et cette cohésion qui ont fait la force du parti de la lampe et l'ont porté au pouvoir pendant une décennie. Benkirane, qui a la rancune très tenace, y parviendra-t-il ? Arrivera-t-il à s'asseoir sur son égo pour fédérer tous les militants autour du parti ? Arrivera-t-il à être un dirigeant consensuel ?

Ensuite, contraint à l'exil forcé sur les bancs de l'opposition, le PJD devra se reconstruire une légitimité, avec comme chef d'orchestre Benkirane. Comme le souligne Belmir, «le style Benkirane plait beaucoup aux couches populaires. Il usera de son franc-parler pour cri-

tiquer ouvertement l'actuel gouvernement et ne ménagera aucun effort pour mettre à nu les moindres failles de l'équipe Akhannouch». On ne doute guère qu'il le fera, puisque l'actuel chef de gouvernement est son meilleur ennemi. Un ennemi

dont il disait : si «Akhannouch est élu chef de gouvernement, il ne va rien faire. Le Roi a besoin d'un chef de gouvernement fort et non d'un coordinateur».

Cependant, une opposition crédible ne saurait être seulement confinée à des critiques et sor-

ties virulentes sur les réseaux sociaux. Benkirane se devra d'être plutôt un opposant à la hauteur et se débarrasser de cette étiquette «populiste» qui lui colle désormais à la peau. La résurrection du PJD se jouera à ce niveau. ♦



Boursenews

Info Finance Trading

 **Infos**

Premier sur l'information financière des émetteurs au Maroc

 **Finance**

Actualité économique et financière en continu, webTv spécialisée, placements

 **Trading**

Analyse technique, commentaires de marché, avis d'analystes et market movers

POUR NE RIEN RATER DE LA BOURSE

 @bourse_news

 YouTube Bourse news

 @boursenews

www.boursenews.ma

EN BREF

RISQUES CLIMATIQUES

L'OCDE tire la sonnette d'alarme



Alors que les gouvernements doivent relever le défi de tenir leurs engagements en matière de réduction nette des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2050, un nouveau rapport de l'OCDE, publié dans le sillage de l'organisation de la COP26, indique que les Etats doivent se concentrer en parallèle sur la réduction et la gestion du risque inévitable de pertes et de dommages dus au changement climatique. Selon le rapport intitulé «Gérer les risques climatiques et faire face aux pertes et aux dommages», les risques d'impacts supplémentaires sur les économies, les écosystèmes, les entreprises et les populations sont inévitables et augmenteront avec l'ampleur du réchauffement.

D'après les experts de l'OCDE, les périls climatiques sont inégalement répartis entre les pays et les populations. Les risques d'impacts touchent de manière disproportionnée les plus pauvres et les plus vulnérables, ce qui constituerait une raison impérieuse d'agir dès maintenant. D'après le document, les risques découlent de trois principaux types de dangers climatiques, chacun soumis à des incertitudes, à savoir des phénomènes météorologiques extrêmes, des changements plus progressifs et des effets mondiaux potentiellement dramatiques du franchissement de seuils critiques du système climatique. ♦

COP26

Le Roi adresse un message fort à la communauté internationale

◆ Dans le discours dont la lecture a été faite par le chef du gouvernement, Aziz Akhannouch, à Glasgow (Ecosse), le Roi a exhorté, entre autres, la communauté internationale à cesser de tergiverser et s'attacher à progresser vers la mise en œuvre de solutions concrètes selon un calendrier bien défini.

Le Roi Mohammed VI a souligné, dans un discours adressé à la 26^{ème} COP26, l'urgence d'une volonté politique réelle, en s'engageant plus équitablement en faveur de pans entiers de l'humanité, contraints de subir les effets d'un ordre économique mondial, qui ne leur profite pas dans de justes proportions. «Dans la suite logique des rapports successifs sur le climat, une évidence s'impose désormais à tous : les scénarios les plus sombres brossent la réalité amère d'une humanité appelée à choisir entre la tentation périlleuse de s'abandonner à un laisser-aller autodestructeur et la volonté sincère et déterminée d'engager sans délai des dispositions pratiques et propres à induire un véritable changement du paradigme actuel qui s'est révélé inefficace», dit le Souverain dans le discours, dont la lecture a été faite par le chef du gouvernement, Aziz Akhannouch, à Glasgow (Ecosse). La ville portuaire abrite les travaux de la COP26 du 1^{er} au 12 novembre 2021.

L'organisation de la réponse à la menace de la pandémie de Covid-19, a relevé le Souverain, a montré que la communauté mondiale disposait d'atouts réels, ceux-là mêmes qui, paradoxalement, étaient dépeints comme faisant défaut dans le cas de la lutte contre le changement climatique. Plusieurs pays à qui incombe la responsabilité historique et morale de l'état actuel de dégradation de l'environnement ont réussi, à l'occasion de la crise sanitaire, à mobiliser des ressources financières considérables, a fait observer le Souverain. Le Roi note que, par leurs actions, ces pays ont également montré que la réduction des activités nuisibles au climat et à l'environnement était tout à fait possible, sans conséquences insoutenables.



«Les faibles financements et l'appui technologique insuffisant qui sont dévolus à l'Afrique, illustrent de la manière la plus flagrante la défaillance du système international en place»

Le Maroc appuie son engagement multidimensionnel en faveur des questions du climat...

Évoquant les dommages climatiques infligés au continent africain, le Roi a précisé que les faibles financements et l'appui technologique insuffisant qui sont dévolus à l'Afrique, illustrent de la manière la plus flagrante, la défaillance du système international en place. Par ailleurs, le Souverain a formulé le souhait de voir cette session de la COP26 promouvoir, au niveau mondial, une intelligence collective, laquelle ouvre la voie à l'avènement d'une société humaine pérenne, solidaire et propice aux principes de justice et d'équité et aux valeurs du vivre-ensemble.

Fort de cette conviction, le Maroc appuie son engagement multidimensionnel en faveur des questions du climat, en rehaussant ambitieusement le seuil de sa contribution déterminée au niveau national, soit l'équivalent d'une réduction des émissions de gaz à effet de serre de 45,5% d'ici 2030, a relevé en substance le Souverain. Qui exhorte la communauté internationale à cesser de tergiverser et s'attacher plutôt à progresser vers la mise en œuvre de solutions concrètes selon un calendrier bien défini. ♦

COP26

Guterres hausse le ton

- ◆ Sous l'effet du réchauffement climatique, l'élévation du niveau de la mer est deux fois plus rapide qu'il y a 30 ans.
- ◆ La COP26 constitue la dernière chance pour amener les Etats à respecter leurs multiples engagements pris lors de l'Accord de Paris en 2015.

Par M. Diao

“La dépendance aux combustibles fossiles pousse l'humanité au bord du gouffre”, a alerté récemment le Secrétaire général des Nations unies Antonio Guterres, lors de l'ouverture de la Conférence sur le climat (COP26) à Glasgow.

«Notre planète change sous nos yeux, des profondeurs des océans aux sommets des montagnes, de la fonte des glaciers aux phénomènes météorologiques extrêmes incessants», a fait observer Guterres, notant que l'élévation du niveau de la mer est deux fois plus rapide qu'il y a 30 ans. Toujours à en croire le patron de l'ONU, les océans sont plus chauds que jamais et se réchauffent de plus en plus vite. Certaines parties de la forêt amazonienne émettraient désormais plus de carbone qu'elles n'en absorbent. Cette donne prouve amplement que la planète se situe dans une zone critique. Et ce, en dépit des multiples COP qui ont été organisées ces dernières années. Tout en notant que



Antonio Guterres : «L'heure de vérité a sonné, nous creusons nos propres tombes».

Les pays du G20 ont une responsabilité particulière puisqu'ils représentent environ 80% des émissions.

l'heure de vérité a sonné, Guterres va plus loin en affirmant que : «Nous creusons nos propres tombes». Au-delà de la gravité de la situation, une lueur d'espoir subsiste, puisque l'investissement dans une économie climatiquement résiliente et à consommation zéro créerait ses propres boucles de rétroaction, en l'occurrence des cercles vertueux de croissance durable, d'emplois et d'opportunités. La COP26 qui se tient à Glasgow arrive à un moment où l'enjeu principal est de maintenir l'objectif de 1,5 degré Celsius. Pour arriver à cela, les Etats doivent faire preuve d'une plus grande ambition en matière d'atténuation. Et ce, en prenant des mesures concrètes et immédiates pour réduire les émissions mondiales de 45% d'ici à 2030.

«Les pays du G20 ont une responsabilité particulière puisqu'ils représentent environ 80% des émissions», a souligné le patron de l'organisation internationale. Et d'expliquer : «Voilà pourquoi les pays développés doivent mener l'effort, de même que les

économies émergentes dont la contribution est essentielle à la réduction effective des émissions». Ainsi, force est d'admettre la nécessité pour les pays développés et les économies émergentes de former des coalitions. L'objectif étant de créer les conditions financières et technologiques permettant d'accélérer la décarbonisation de l'économie ainsi que l'abandon progressif du charbon.

L'ONU appelle aussi à la multiplication des initiatives afin de protéger les communautés vulnérables des dangers manifestes et actuels du changement climatique. Par ailleurs, de l'avis de plusieurs spécialistes, la COP26 constitue la dernière chance pour amener les Etats à respecter leurs multiples engagements pris lors de l'Accord de Paris en 2015. C'est dire l'importance de la COP26 à laquelle n'ont pas pris part des pays dont la voix et les actions comptent dans le combat contre le réchauffement climatique. Il s'agit, entre autres, de la Chine, la Russie et le Brésil. Pour rappel, à elle seule, la Chine représente près de 26% des émissions de GES. Notons au final que pour l'ONU, la COP26 doit être un moment de solidarité et que l'engagement de financement climatique de 100 milliards de dollars par an en faveur des pays en développement doit devenir une réalité. Pour l'heure, il est difficile d'être optimiste quant au respect de l'engagement de financement climatique de la part des pays développés, qui sortent à peine de la crise liée au coronavirus. ◆

Vers une décennie de l'ambition ?

Alok Sharma, président de la COP26, est convaincu que l'événement international sur le climat sera l'occasion de lancer une décennie d'ambitions et d'actions toujours plus grande. Il a indiqué qu'en tant que président de la COP, il s'engage à promouvoir la transparence et l'inclusivité. «Nous pouvons résoudre les questions en suspens et faire avancer les négociations», a-t-il ajouté, soulignant que l'événement international sera l'occasion de «saisir les énormes opportunités de croissance verte, de bons emplois verts, d'une énergie moins chère et plus propre».

Santé

«Les statistiques prévisionnelles révèlent qu'une femme sur 8 contractera le cancer du sein»

- ◆ La campagne «Octobre rose» est lancée afin de mettre en avant l'importance de la sensibilisation et du dépistage précoce de la maladie.
- ◆ Au Maroc, le cancer du sein arrive au premier rang des cancers enregistrés chez les femmes avec environ 36%.
- ◆ Entretien avec le professeur Raja Aghzadi, chirurgienne praticienne, présidente de l'Association marocaine «Cœur de femmes» et membre de la Commission spéciale du nouveau modèle de développement.

Propos recueillis par Ibtissam Z.

Finances News Hebdo : *Octobre rose c'est plus qu'un symbole; une campagne destinée à sensibiliser au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche. Cette initiative est-elle suffisante pour inciter les femmes à se faire dépister précocement ?*

Pr Raja Aghzadi : Chaque année, le monde se mobilise et célèbre le mois d'octobre rose. C'est la symbolique pour informer et sensibiliser contre cette pathologie. Les efforts de tous se conjuguent et sont nécessaires, notamment ceux des associations qui luttent contre le cancer du sein et des médias dont il faut souligner leur rôle important.

Ce mois rose est l'occasion aussi pour les centres de recherche de se manifester pour sensibiliser les gens à faire des dons dans le but d'accélérer la recherche du cancer du sein. Ce mois est une plateforme mondiale pour susciter une effervescence autour du cancer du sein, sauf qu'il faut étaler l'action de sensibilisation durant toute l'année, car le cancer n'attend pas le mois d'octobre pour se manifester. Les statistiques prévisionnelles révèlent qu'une femme sur 8 contractera le cancer du sein. C'est effrayant !

F.N.H. : *En 2020, on a recensé 2,3 millions de femmes atteintes du cancer du sein et 685.000 décès dans le monde. Au Maroc, le cancer du sein arrive au premier rang des cancers enregistrés chez les femmes avec près de 36% ? Comment y faire face ?*



Pr R. A. : Le cancer du sein représente aujourd'hui le premier cancer féminin dans le monde, avec effectivement 2,3 millions de cas par an. Au Maroc, c'est le premier cancer féminin avec environ 36%. Il y a deux décades, c'était le cancer du col de l'utérus qui était en tête. Et puis, la courbe s'est inversée. Aujourd'hui, c'est une croissance exponentielle du cancer du sein à laquelle on doit faire face par

le biais de la prévention, qui comporte deux volets. D'abord, par la prévention primaire qui concerne le comportement de la femme. Il s'agit d'avoir un style de vie sain. On entend par là une activité physique de 30 minutes minimum par jour pour combattre l'obésité. Justement, aux alentours de la ménopause, la femme a tendance à prendre du poids. Il faut également adopter une

Jadis, on procédait systématiquement par mastectomie. Aujourd'hui, nous faisons ce qu'on appelle un traitement conservateur dans pratiquement 70% des cas de cancer du sein.

alimentation saine, à base surtout de fruits et de légumes.

Il a été démontré aussi que le stress est un facteur pouvant faire basculer une cellule normale vers une cellule cancéreuse. Dans la mesure du possible, éviter la prise d'hormones à longue durée et le faire sous contrôle médical. Et si nous avons le choix de l'éviter, c'est encore mieux.

Quant à la prévention secondaire, appelée également dépistage, il est recommandé de faire l'autopalpation qui permet de découvrir jusqu'à 70% des tumeurs.

Prescrit par le médecin traitant, le dépistage par radiologie est pratiqué à partir de 40-45 ans. Car, en fonction de l'examen, du type et de la densité du sein, le médecin demandera une mammographie, une échographie, voire même une IRM.

La prévention et le dépistage permettront de diagnostiquer une tumeur à un stade précoce et pouvoir la soigner à temps. Il y a cependant un dogme fondamental : plus la tumeur est de petite taille plus il y a de chance de guérison.

F.N.H. : *Vous avez créé l'association «Cœur de femmes» pour les accompagner dans la lutte contre le cancer du sein, surtout dans les régions enclavées. 20 ans déjà, et que de chemin parcouru depuis. Quel bilan en faites-vous ?*

Pr R. A. : Fondée en 2001, aujourd'hui «Cœur de femmes» fête ses 20 ans. C'est une belle aventure humaine où nous avons sillonné plus de 35 régions du Royaume à un moment où le cancer était encore entouré de mythes. La philosophie de nos missions est de vulgariser l'information et les soins de cette maladie pour les femmes les plus déshéritées, se trouvant dans les endroits les plus enclavés.

Aujourd'hui, le paysage de la cancérologie a beaucoup changé grâce en particulier aux médias et au travail des associations. A chaque campagne, nous avons pu sensibiliser entre 1.000 et 2.000 femmes. Nous répondons à leurs questions et nous

les examinons aussi par le biais de l'autopalpation. Si nous trouvons des tumeurs, elles sont prises en charge tout de suite dans l'hôpital le plus proche. Les notables du village ou de la région prennent en charge la chimiothérapie.

Comme la maladie n'a pas de frontières ni de visage, nous avons procédé avec la même philoso-

phie dans plus d'une quinzaine de pays d'Afrique subsaharienne où nous avons pris en charge de nombreuses femmes. En un mot, opérer ces femmes, c'est un énorme travail, avec au bout des résultats magnifiques.

Cette action entre dans le cadre de ce qu'on appelle la diplomatie sanitaire et l'échange sud-sud en

matière sanitaire.

F.N.H. : *Quels sont les facteurs de risque du cancer du sein ?*

Pr R. A. : Les facteurs de risque du cancer du sein ne sont pas tous connus avec exactitude. Ce n'est pas comme les maladies infectieuses où la présence d'un germe

Visez la soirée des Trophées de l'automobile 2020

AUTO MOTO

Votre émission
Tous les dimanches
A 19h20 sur **2M**

Rediffusion tous les samedis à 12H 10

AVEC LA PARTICIPATION DE
AtlantaSanad
ASSURANCE
La vie nous rapproche



Il est recommandé de faire l'autopalpation qui permet de découvrir jusqu'à 70% des tumeurs.

donne telle infection qu'il faut traiter par anti-infectieux. Pour le cancer du sein, c'est plus complexe et certainement multifactoriel probabiliste. Plusieurs causes peuvent en être l'élément déclencheur. Le facteur héréditaire représente 7 à 10%, mais il n'explique pas tout.

L'obésité fait partie de ces facteurs ainsi que certaines maladies bénignes du sein, qui peuvent être un terrain fructueux pour développer un cancer.

Le facteur hormonal est non négligeable : la manipulation des hormones de manière anarchique peut être à la base de survenue du cancer du sein.

Enfin, la science ne connaît pas tout. Peut-être qu'il existe d'autres facteurs que l'on découvrira dans les prochaines années.

F.N.H. : Vous êtes membre de la Commission spéciale du nouveau modèle de développement. Ne faut-il pas repenser le système de santé dans notre pays, notamment la prise en charge des maladies graves ou invalidantes, très coûteuses ?

Pr R. A. : J'ai eu le grand honneur d'être nommée dans la Commission du nouveau modèle de développement où nous avons travaillé pratiquement deux ans sur tous les sujets. La commission a effectué un travail participatif. Nous avons écouté le citoyen marocain. Nous sommes sortis avec des recommandations qui ont mis l'humain au cœur de nos préoccupations. Effectivement, j'ai travaillé sur plusieurs

thématiques, mais surtout sur le domaine de la santé qui est devenu une priorité nationale.

Il y a ce que j'appellerais le triangle vital fondamental pour le développement : la santé, l'éducation et l'emploi.

La crise de la Covid-19 a mis à nu les systèmes de santé et accéléré davantage l'importance de cette priorité. Les recommandations ont porté sur des ressources humaines fortes, valorisées, dotées d'un meilleur statut, bien formées, en nombre suffisant et bien réparties sur l'ensemble du territoire pour avoir une équité et un accès aux soins plus équitable pour tous les citoyens.

Instaurer une culture de prévention en amont permettra de diminuer près de 30% des maladies, et nous gagnerons au moins 30 à 40% de dépenses de santé.

Tout cela soulagera le système de santé qui, aujourd'hui, peut être plombé par les maladies chroniques, graves et coûteuses.

Actuellement, il y a une transition épidémiologique dans le monde ainsi qu'au Maroc. Nous constatons une baisse des maladies infectieuses, qui restent peu coûteuses. Alors que les maladies chroniques, plus graves et onéreuses, sont en croissance. Elles sont responsables de mal-être, avec un coût élevé, et demandent une technologie performante.

F.N.H. : Une vaste étude pour mieux cibler le dépistage du cancer du sein, en fonction des risques de chacun, a été lan-

cée dans plusieurs pays, notamment en France. Les conclusions ne seront disponibles qu'après plusieurs années. Qu'en est-il des recherches et des études au Maroc ?

Pr R. A. : La recherche au Maroc est encore en cours de développement. Effectivement, avec le nouveau modèle de développement, nous recommandons d'encourager la recherche. D'abord, inciter à la formation des chercheurs qui se fait en réseau, c'est très particulier.

Il faut donner les moyens et le climat nécessaires. La recherche est encore à l'état embryonnaire, même s'il y a de tous petits îlots d'excellence au Maroc. Dernièrement, j'ai assisté au lancement d'un produit qui émane de la recherche marocaine : le tout premier kit de diagnostic moléculaire du cancer du sein, fabriqué par des Marocains.

C'est un début et cela va s'accélérer dans les années à venir. Il y a une volonté politique pour avancer dans la recherche, seule à même de garantir la souveraineté sanitaire. La crise covid-19 nous a montré la nécessité d'une autonomie. Nous l'avons vécue avec la fermeture des frontières et toutes les tractations et batailles pour acquérir les tests et les vaccins. Nous avons bien vu qu'il est important d'avoir son propre savoir, sa recherche, sa production; d'avoir sa souveraineté sanitaire tout simplement.

Quant au cancer du sein, il y a d'énormes avancées thérapeutiques dans notre pays, particulièrement dans le secteur privé. Cela concerne les appareils les plus pointus de radiothérapie et les molécules les plus efficaces de chimiothérapie.

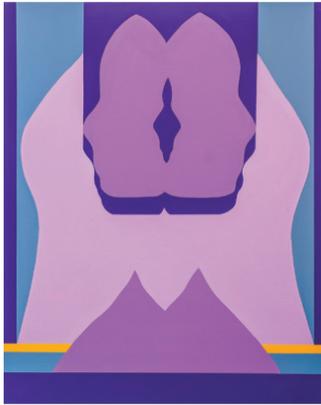
En matière de chirurgie, il y a eu une désescalade thérapeutique. Auparavant, nous procédions systématiquement par mastectomie. Aujourd'hui, nous faisons ce qu'on appelle un traitement conservateur dans pratiquement 70% des cas du cancer du sein. Il s'agit de l'oncoplastie, c'est-à-dire un traitement à la fois contre le cancer, avec des techniques d'esthétique pour garder la meilleure forme du sein aux courbes respectées. Ainsi, la femme guérit, en respectant sa forme esthétique. C'est important sur le plan psychologique. Le développement de ces techniques d'oncoplastie, associant à la fois le traitement fonctionnel, esthétique et carcinologique, constitue une avancée importante dans nos pratiques quotidiennes et il faut absolument le souligner. ♦

Une bonne prévention basée sur l'information du citoyen nous épargnerait 30% des maladies et au moins 30 à 40% de dépenses de santé.

Expositions

Pieds et têtes se répètent

Plus que trois jours (à compter d'aujourd'hui) pour découvrir, à Artem Gallery à Casablanca, les dernières réalisations du jeune plasticien Ziha – Zouhair Chihad en civil. Intitulée

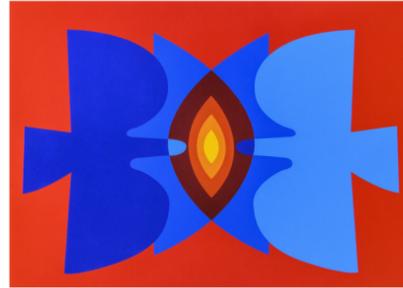


«Reflets», cette exposition présente pas moins d'une trentaine de toiles à l'acrylique et une douzaine de sculptures (de type peinture cellulosique sur panneau). Lauréat de l'École supérieure des beaux-arts de Casablanca en 2019, l'artiste fait chanter une ligne de formes et de couleurs à l'esthétique très séduisante dans l'univers du mouvement «fractal», sans vraiment toucher aux exigences mathématiques et géométriques qui sièent aux fractalistes. Ses compositions «nous interrogent sur le besoin permanent d'une réflexion philosophique sur l'existence de l'autre à travers nous», relève Younes Mansouri, maître de céans. ♦

Hamidi, sous le signe de l'inédit

Il avait disparu fort longtemps de la scène artistique, et ce peintre doué autant qu'entier nous a cruellement manqué. Le voilà de retour, toujours avec discrétion et un énorme talent. Né en 1941 à Casablanca, Mohamed Hamidi intègre l'École des beaux-arts de Casablanca, puis complète sa formation à Paris. En 1969, il participe à l'expo manifeste de la Place Jamaa El Fna qui marque l'histoire de l'art moderne au Maroc. Aussi bien qu'il est membre fondateur de l'Association marocaine des arts plastiques, il a collaboré avec Melehi, Belkahia et Chebâa afin de créer une forme d'art contemporain propre au Maroc, libéré du joug colonial.

Hamidi était un archéologue des signes, en ce sens qu'il s'évertue à les dépister pour les faire affleurer et les enfermer dans la durée. Des signes forgés sous diverses latitudes et porteurs de la culture vive des horizons qui leur ont donné le jour. De sorte que sa peinture se trouvait



édifiée sur une multitude de socles. Elle dégagait, cependant, une unité et une harmonie délectables. Nul effet de disparate, nulle impression de bigarrure, plutôt une atmosphère d'équilibre reposante, un parfum de sérénité exquis. Et une remontée de la mémoire, celle qui traverse le temps, surplombe les lieux, se nourrit de tout. Les symboles africains et arabes s'enchevêtraient, se confondaient, se fondaient. Une symbiose jubilatoire, qui est la marque d'un talent insigne. Chemin faisant, il délaissa (irrévocablement ?) l'esthétique arabo-africaine, grâce à laquelle il s'était ouvert le chemin de la célébrité, pour

emprunter la voie de l'abstraction dépouillée, nuancée et non dénuée d'humanité. Il renouvela son approche de l'art : des couleurs intenses sans être agressives, des lignes vives, des formes d'une pureté prenante...

Hamidi s'inspire de l'esthétisme et de l'artisanat (tapis, bijoux) traditionnels qu'il met au service d'une représentation fragmentée et colorée du corps humain et de natures mortes. Des formes organiques, disposées sur des toiles, pour le plaisir du déchiffrement. Quand on se prend à les scruter de près, on attrape le vertige tellement elles sont insondables. Mais elles dégagent une étonnante puissance et révèlent une belle sûreté de touche. Pour s'en convaincre, il suffit de visiter, à partir du 26 novembre et jusqu'au 10 janvier 2022, «Hamidi, ici et maintenant». Des peintures et des sculptures, toutes réalisées lors de sa résidence à La Galerie 38 pour son solo-show, feront découvrir un autre et non moins superbe Hamidi. ♦

Cheeeese !



Le Maroc exerce une fascination sans mesure sur Marcelin Flandrin. Aussi, y vit-il au début du XX^{ème} siècle à Casablanca. Il n'a cessé de mitrailler, de recréer, de restituer les lieux, paysages et personnages qui ont captivé son regard de photographe. Jusqu'au 19 mars 2022, la Galerie Banque Populaire rend hommage à son parcours. Mettre en boîte les instants de vies du Maroc d'antan, c'est ce qui faisait courir Flandrin. Ses clichés constituent aujourd'hui de véritables pièces d'archives qui ont été répertoriées dans un fonds épo-

nyme dont la Fondation Banque Populaire a fait l'acquisition en 1994. Trente photos chargées d'émotion, pétries de générosité, débordantes d'humanité, illustrant la beauté de la jeune femme marocaine, son quotidien et ses apparats traditionnels ont été sélectionnés pour constituer cette exposition délicatement intitulée : Instantanés de vies. Et ce sont, par ailleurs, les tréfonds de leur âme que l'artiste tente de mettre en vive lumière. Les sujets fixent le visiteur de leur regard où l'on entrevoit – parfois – une lueur d'espoir. Le résultat est saisissant. Et l'on ressort de cette expo viscéralement remué. Les photos sont si justes qu'elles résonnent en nous comme une réminiscence. «L'on peut enfin restituer une essentielle complétude, et cela notamment grâce à», selon la critique d'art et la passionnante enseignante Syham Weigant, *une exposition nécessaire dont nous ne pouvons que souhaiter vivement qu'elle se poursuive encore ici à la Banque Populaire*. ♦

Foxy Lady !



Les tapisseries d'une pluie de Ladies du Moyen-Atlas inspirée, qui mêle à une expression résolument moderne la force d'un savoir-faire ancestral dans une même fête sensuelle et chatoyante. Des couleurs vives qui aiment le regard, des formes en relief qui débrident l'imagination et une puissance magique dont il est difficile de se déprendre. Porté par le succès du lancement de l'événement dans le désert d'Agafay, «Lady berbère» se (re)donne à voir au Jardin Rouge, résidence artistique de la Fondation Montresso* jusqu'au 15 novembre. Le travail des Ladies se confond avec des toiles de maître : Keith Haring et ses figures aux bras ouverts, le parme de Nicolas de Staël ou encore

la géométrie d'une Sonia Delaunay. De surcroît, en marge dudit group-show, l'artiste Tina Tictone initie un nouveau projet sur la symbolique méconnue des tapis berbères. L'expo se veut tel un symbole de dialogue entre l'art populaire et l'art contemporain, d'où sourd la question de transmission d'héritage et de pluralité du langage. ♦

Projet «SociabilArt»

«Favoriser l'accessibilité aux formes d'expressions artistiques et culturelles est au cœur de la notion de droits culturels»

◆ La communication par formation, le journalisme par passion - d'écrire -, Sophia Akhmisse est depuis belle lurette la directrice de la Fondation Ali Zaoua. Elle nous parle, ici, du projet «SociabilArt».

Propos recueillis par R. K. Houdaïfa

Finances News Hebdo : *Pouvez-vous nous présenter «SociabilArt», le nouveau projet de formation lancé par la Fondation Ali Zaoua au profit des acteurs culturels marocains et français ?*

Sophia Akhmisse : SociabilArt est un projet de formation-action que nous avons initié au niveau de la Fondation Ali Zaoua, avec la Fédération des maisons de la jeunesse et de la culture de la région Ile de France (FRMJC IdF) en 2020, dans le cadre du programme d'appui «Accès culture» financé par l'Institut français (Paris) et l'Agence française de développement (AFD) pour les opérateurs culturels africains.

Pendant 3 ans, une douzaine de professeurs d'arts et de cadres de la Fondation Ali Zaoua et de la Fédération bénéficieront d'une formation active en matière de «droits culturels» dans le but de développer leurs compétences pédagogiques en matière de transmission des pratiques artistiques.

Durant le programme, les participants seront appelés à mettre en pratique leurs connaissances à travers le montage d'un projet artistique commun, mêlant les publics français et marocains d'ici à l'été 2023.

F.N.H. : *Vous dites qu'il a été mis sur orbite pour favoriser l'accessibilité des populations aux arts et à la culture. Dites-nous en plus...*

S. A. : A travers ce programme de forma-



tion, nous souhaitons améliorer au sein de la Fondation Ali Zaoua la manière dont nos activités artistiques et culturelles sont mises en œuvre par nos équipes, afin de pouvoir renforcer notre qualité de service au mieux et d'être au plus près des attentes de nos bénéficiaires à travers notre réseau de centres culturels. Cela implique évidemment aussi bien les publics prioritaires, à savoir les jeunes issus des quartiers défavorisés que ceux

issus de milieux sociaux différents sur un plus large réseau. C'est en ce sens que la notion de «droits culturels» est importante comme clé de lecture des différentes pratiques qui seront observées et partagées durant cette formation.

F.N.H. : *Quelles sont, selon vous, les nouvelles méthodes de transmission de la culture ?*

S. A. : Les méthodes de transmission

La notion de «droits culturels» est importante comme clé de lecture des différentes pratiques qui seront observées et partagées durant cette formation.

évoluent régulièrement avec les époques et les outils dont nous disposons. Il est évident, qu'aujourd'hui, Internet joue un rôle très important dans la transmission du savoir, même dans le domaine culturel et artistique. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'une partie de cette formation est basée sur des temps de travail en distanciel afin d'inciter les participants (formateurs et acteurs culturels sélectionnés) à expérimenter au mieux les outils et les opportunités que proposent les nouvelles technologies.

C'est un volet d'ailleurs très important pour nous au sein de la Fondation, car nous travaillons depuis plusieurs mois sur un projet de plateforme digitale culturelle dont le but est de favoriser encore plus l'accès à la culture et à la pratique artistique, quelle que soit la distance.

F.N.H. : Comment développer l'inclusion sociale au Maroc et en France ? Par quels moyens ?

S. A. : Au cours de ce premier séminaire de formation, nous avons beaucoup insisté sur la notion de «faire avec» et non «faire pour» le public. En effet, l'inclusion, qu'elle soit au Maroc ou ailleurs, doit prendre en compte les personnes dans leur diversité et dans leur richesse individuelle et collective. On ne peut pas développer l'inclusion sociale sans être conscient de l'importance d'impliquer les publics avec lesquels nous souhaitons travailler. C'est une règle à laquelle nous tenons vivement au sein de la Fondation Ali Zaoua, depuis la création de notre tout premier centre à Sidi Moumen en 2014. Sans cela, on ne peut parler d'inclusion pérenne.

F.N.H. : Qu'entendez-vous par «droits culturels» ?

S. A. : Ce terme existe dans les règles de lois en France. Il est relativement discuté



Premier jour de la formation SociabilArt.

et débattu, et pourtant, il reste encore totalement abstrait même de ce côté de la Méditerranée. Au Maroc, c'est la première fois que l'on évoque ce terme, même s'il fait partie de notre réalité. En effet, favoriser l'accessibilité aux formes d'expressions artistiques et culturelles est au cœur de la notion de droits culturels. Comment ? C'est surtout ça la question et c'est le but de cette formation conjointe entre le Maroc et la France.

F.N.H. : Après une année mouvementée dans le secteur, comment appréhender aujourd'hui la chose culturelle/ artistique ?

S. A. : Il est vrai que l'année qui s'achève a été assez compliquée pour le secteur culturel, et surtout pour les artistes. De notre côté, nous avons fait en sorte de trouver de nouvelles méthodes de création et d'organisation au profit des jeunes pour lesquels nous travaillons,

notamment à travers le digital comme je le mentionnais plus tôt. Cela dit, nous sommes tout de même heureux de pouvoir enfin entrevoir une reprise des activités culturelles ouvertes au public et d'élargir à nouveau notre champ. Je pense qu'il faut quand même continuer à rester prudent pour la sécurité de tous et respecter les normes sanitaires. Cela fait désormais partie de notre quotidien.

F.N.H. : Quels sont les ajustements opérés, surtout dans un contexte de crise sanitaire ?

S. A. : Pendant la période de confinement, les équipes de nos centres culturels de proximité à travers le Maroc se sont digitalisées. En effet, nous ne pouvions pas rester les bras croisés à attendre que cela s'arrête avant de retrouver nos jeunes. Nous avons donc pris le taureau par les cornes et avons dispensé des cours de musique, de danse, de théâtre et d'arts plastiques en ligne. Après le confinement, nous avons réduit notre capacité d'accueil et adapté nos espaces aux consignes des règles sanitaires afin d'accueillir en toute sécurité nos bénéficiaires au sein de nos centres. Depuis septembre 2021, nous avons, en plus de ces consignes, exigé à nos bénéficiaires de présenter un pass vaccinal afin de pouvoir accéder aux activités de nos centres. Jusqu'ici, tout se passe très bien et les gens sont plutôt rassurés pour leur sécurité sanitaire et celle de leurs enfants. ♦



Nous travaillons depuis plusieurs mois sur un projet de plateforme digitale culturelle dont le but est de favoriser encore plus l'accès à la culture et à la pratique artistique, quelle que soit la distance.

Appel à participation à un projet franco-marocain

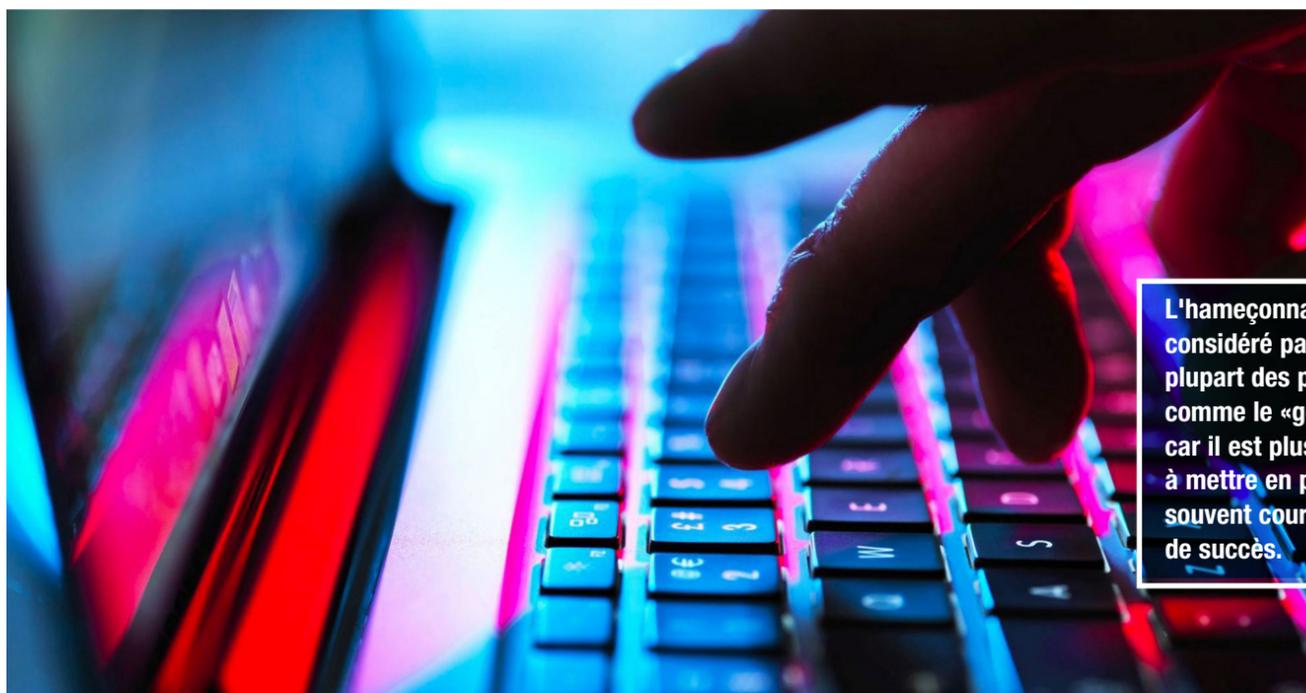
Le projet «Formation des professionnels de la culture», envisagé sur une durée de trois ans, vise à développer les capacités des intervenants artistiques marocains et français en adoptant une approche participative bilatérale. En s'appuyant sur le modèle de la recherche-action, un groupe paritaire de professionnels de l'intervention artistique issus de la Fondation Ali Zaoua et de la Fédération régionale maisons jeunes culture IdF (FRMJJC-IdF) sera accompagné durant trois ans dans la ré-interrogation de leurs pratiques professionnelles.

* Dossier de candidature à envoyer au plus tard le 5 février 2021.

Cyberattaque

Les entreprises dans la ligne de mire des hackers

- ◆ Il existe encore des failles et des vulnérabilités béantes dans les réseaux des entreprises.
- ◆ Les dépenses mondiales de cybersécurité dépasseront 1.000 milliards de dollars en cumul entre 2017 et 2021.



L'hameçonnage est considéré par la plupart des pirates comme le «go to», car il est plus facile à mettre en place et souvent couronné de succès.

imminentes, les entreprises se rendent compte qu'elles doivent dépenser de l'argent pour se protéger. En 2019, 60% des failles exploitaient des vulnérabilités pour lesquelles un correctif était disponible, mais non appliqué. Les e-mails de phishing (hameçonnage), le manque de formation et les mots de passe faibles sont quelques-unes des principales causes d'attaques de ransomware. S'accaparant plus de 80% des incidents de sécurité signalés chaque année, l'hameçonnage est considéré par la plupart des pirates comme le «go to», car il est plus facile à mettre en place et souvent couronné de succès.

En effet, Google a enregistré plus de 2 millions de sites de phishing en janvier 2021, contre 1,7 million en janvier 2020, ce qui équivaut à une augmentation de 27% en 12 mois.

De même, les Deepfakes et la désinformation deviendront des menaces encore plus importantes à l'avenir.

Aujourd'hui, toutes les entreprises sont considérées technologiques en raison de la transformation numérique. D'ailleurs, le monde stockera plus de 200 zettaoctets (un trilliard d'octets) de données d'ici 2025 sur des infrastructures informatiques privées et publiques, des centres de données cloud, sur des appareils informatiques personnels, des smartphones et sur des appareils IoT. Rappelons que ces objets connectés devraient passer de 31 milliards en 2020 à 35 milliards en 2021 et à 75 milliards en 2025.

Une étape importante vers l'ultime défense informatique consiste à étudier les dernières statistiques pour combler les lacunes en matière de cybersécurité. Cependant, le défi est de traduire ces données en stratégies de gestion des risques pratiques et agiles pour être en mesure de mieux se protéger. Plus facile à dire qu'à faire ! ◆

Par K. A.

Malgré tous les investissements en matière de cybersécurité, les hackers continuent de gagner du terrain dans un contexte marqué par la pandémie et le télétravail. Près de 80% des hauts responsables informatiques pensent que leurs entreprises ne disposent pas d'une protection suffisante contre les cyberattaques malgré l'augmentation des investissements en matière de sécurité informatique en 2020. Un constat préoccupant relevé dans une enquête réalisée par IDG (International Data Group), éditeur spécialisé dans les technologies informatiques. Seulement 57% des entreprises ont réalisé une évaluation des risques liés à la sécurité des données l'année écoulée. Et ce n'est pas surprenant aussi que 20% des organisations dans le monde n'ont aucun plan pour se protéger contre les événements cybercriminels. Ces statistiques révèlent qu'il existe encore des failles et des vulnérabilités béantes dans les réseaux des entreprises

pour que les cybercriminels sèment la pagaille partout dans le monde. En cela, le coût des violations a également augmenté en termes de vitesse et d'échelle pour atteindre une somme record de 4,24 millions de dollars en 2020. Cybersecurity Ventures estime que la cybercriminalité coûtera 10.500 milliards de dollars par an à travers le monde d'ici 2025. Uniquement pour les ransomwares, cela coûte déjà aux entreprises 265 milliards de dollars par an, et à un rythme d'une attaque toutes les 10 secondes à la fois pour les entreprises et les consommateurs. Outre l'augmentation du nombre d'incidents, les auteurs sont également devenus plus pernicieux, s'adaptant rapidement et de manière efficace aux entreprises cibles, notamment par le biais des technologies émergentes (IA, IoT, Machine learning...). En face, beaucoup de progrès ont été faits pour combler les failles dans les processus de sécurité, en intégrant la cybersécurité dans l'infrastructure informatique. Ainsi, les dépenses mondiales de cybersécurité dépasseront 1.000 milliards de dollars en cumul entre 2017 et 2021. Avec ces pertes potentielles

La cybercriminalité devrait coûter au monde 10,5 billions de dollars par an d'ici 2025.

FACEBOOK

Nouvelles révélations sur le rôle du réseau dans la diffusion de contenus haineux



Récupérés par la lanceuse d'alerte Frances Haugen, de nouveaux documents internes ont alimenté plusieurs révélations sur l'impact de Facebook et de ses filiales WhatsApp et Instagram sur la polarisation intense de la vie politique aux Etats-Unis ou la santé psychologique de certaines adolescentes. Samedi et dimanche, le Wall Street Journal, le New York Times et le

Washington Post, entre autres, se sont concentrés sur la présence de Facebook en Inde, son plus gros marché avec 340 millions d'utilisateurs. Selon eux, le groupe de Mark Zuckerberg était bien conscient de la présence grandissante de contenus problématiques visant en particulier la communauté musulmane, mais n'a pas déployé les moyens suffisants pour entraver ce phénomène. ♦

AÉRIEN

Un nouveau véhicule hybride pourrait révolutionner le secteur



La société américaine Bell Textron a récemment présenté de nouveaux modèles d'avions à grande vitesse capables de décoller et d'atterrir verticalement avec des hélices. Trois concepts ont été présentés pour des applications militaires. Les véhicules sont basés sur la technologie HSVTOL, qui permet des décollages et des atterrissages verticaux à grande vitesse. Selon la société, la technologie HSVTOL combinera les capacités de vol stationnaire d'un hélicoptère avec les caractéristiques de vitesse (740 km/h) et de portée d'un avion de combat. ♦

ETATS-UNIS

Les autorités piratent les serveurs de hackers russes



Le FBI, aidé par le Cyber Command, les services secrets et les forces de l'ordre, ont pu s'introduire sur les serveurs du groupe de hackers REvil et les déconnecter. L'un des membres de REvil, baptisé «0_neday» en a fait écho dans un forum dédié aux hackers. «Les serveurs sont compromis et ils sont à mes trousses», a écrit le pirate. «Bonne chance à tous.» ♦

WIFI

La Nasa lance une étude pour installer un réseau sur la lune



Dans une nouvelle étude publiée par la Nasa, les experts de l'agence spatiale américaine annoncent qu'ils ont commencé à étudier la possibilité d'installer un réseau wifi sur la lune. «Ce projet représente une excellente opportunité de développer des solutions aux défis auxquels nous serons confrontés lorsque nous enverrons des astronautes sur la lune, avec la mission Artemis», explique l'agence fédérale. ♦

WINDOWS 11

Les PC non compatibles peuvent être mis à jour !



Microsoft a décidé, le 5 octobre dernier, de limiter l'accès à Windows 11. Résultat, un grand nombre d'utilisateurs se sont vu refuser la mise à jour. Rapidement, des méthodes pour contourner les restrictions sont apparues, mais Microsoft a réagi en prévenant les utilisateurs que les appareils non compatibles qui installeraient Windows 11, ne recevraient pas de mise à jour. Cependant, le site XDA Developers a, en effet, rapporté que les ordinateurs non compatibles ont pu bénéficier des dernières mises à jour de Windows 11 lors de la publication des premiers correctifs. ♦

SCROLLING MOBILE

Google dit adieu aux pages de résultats



Google veut remplacer les pages de résultats sur son moteur de recherche par un défilement continu. Désormais, lorsqu'un utilisateur atteindra le bas d'une page de résultats de recherche sur son téléphone, les résultats suivants se chargeront automatiquement, à la manière de ce qui se fait sur les réseaux sociaux. Il sera intéressant de voir si cette nouvelle façon de proposer des résultats de recherche modifiera ou non les habitudes de recherche. ♦

HORS SÉRIE

finances News **HEBDO**
PREMIER HEBDOMADAIRE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

www.fnh.ma

Votre **étalon**

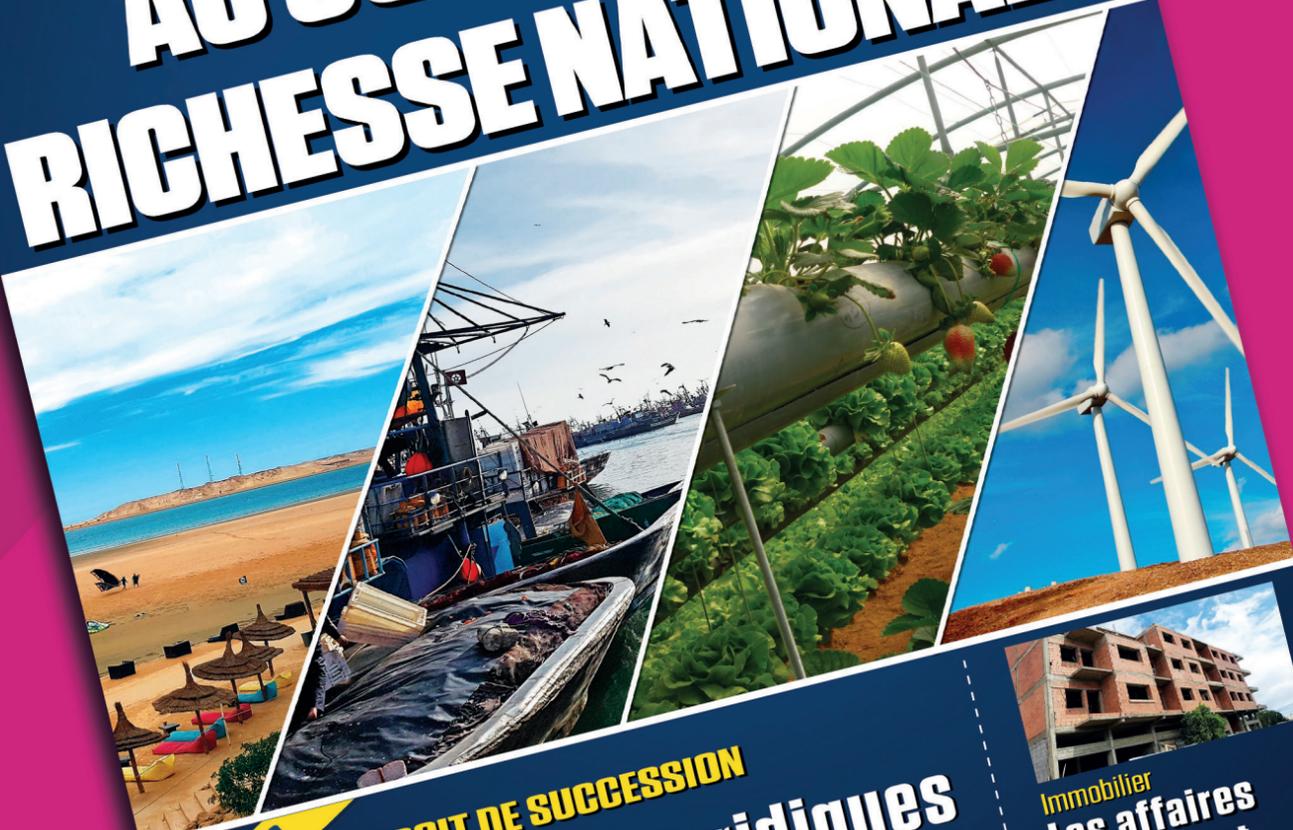
information

Nous ne donnons pas juste des informations,
mais l'information juste

AUTOMOBILE Le Maroc, futur ogre de l'industrie mondiale

HORS-SÉRIE **finances** News **HEBDO**
PREMIER HEBDOMADAIRE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE
N° 41 - Juillet 2021 - Prix de vente 50 DH
Directeur de la publication : Fatima Ourtaghli

Régions du Sud
**AU CŒUR D'UNE
RICHESSE NATIONALE**



DOSSIER **DROIT DE SUCCESSION**
Ces subtilités juridiques
il faut connaître

Immobilier
Les affaires
reprennent

➔ EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX